



REPUBLIQUE DU BURKINA FASO



Programme des Nations Unies pour le Développement

Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Initiative Pauvreté Environnement

**ÉTUDE SUR L'INITIATIVE ENERGIE ET EMPLOI
AU BURKINA FASO
(EN APPUI À L'INITIATIVE ENERGIE POUR TOUS (SE4 ALL))**

Rapport final

**Alioune Tamchir THIAM
(Consultant du PNUD/PNUE)**

Novembre, 2014

Sommaire	Pages
Sigles et Acronymes.....	0
Résumé exécutif.....	1
I. INTRODUCTION.....	01
1.1. Contexte et Objectifs de l'étude.....	01
1.2. Conduite et Apports de l'étude.....	01
1.3. Structuration du rapport.....	02
II. DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AU BURKINA.....	03
2.1. Cadres stratégiques et politiques.....	03
2.1.1. Vision de développement à long terme : Burkina 2025.....	03
2.1.2. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable.....	03
2.1.3. Politique Nationale de l'Emploi (PNE).....	05
2.2. Cadres organisationnel et institutionnel pour l'emploi.....	05
2.3. Principaux programmes d'emplois en cours de réalisation.....	06
2.4. Matrice des Projets de création d'emploi en cours de réalisation.....	06
III. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ENERGIE.....	08
3.1. Cadres stratégiques et politiques.....	08
3.1.1. Vision de développement à long terme : Burkina 2025.....	08
3.1.2. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable.....	08
3.1.3. Politique nationale de développement durable au Burkina.....	09
3.1.4. Politique sectorielle Energie (POSEN, 2014 -2025).....	10
3.1.5. Livre blanc national pour l'accès aux services énergétiques modernes et la Vision 2020.....	12
3.2. Cadres organisationnel et institutionnel du secteur énergie.....	12
3.3. Principaux programmes de la politique sectorielle énergie (POSEN).....	15
3.4. Principaux programmes en cours de réalisation.....	15
3.5. Initiatives, stratégies et programmes en perspective.....	16
3.5.1. Initiative mondiale : Sustainable Energy for All (SE4AL).....	16
3.5.2. Agenda post 2015 pour les OMD.....	17
3.5.3. Plan d'action national pour les énergies renouvelables (PANER) et Plan d'action national pour l'efficacité énergétique (PANEE).....	17
3.5.4. Projet de développement de biocarburants (à base de Jatropa).....	17
3.6. Matrice des principaux projets en cours de formulation et/ou de mise en œuvre dans le secteur de l'énergie.....	18
IV. ENERGIE, FORETS ET ECONOMIE VERTE.....	23
V. SYMETRIES ET DISSYMETRIES DES STRATEGIES ET POLITIQUES	27
5.1. Analyse comparative des stratégies, politiques et programmes sectoriels.....	27
5.1.1 Cadres généraux d'ancrage	27
5.1.2. Degrés de convergence de politiques et d'intégration des approches...	28
5.1.3. Synergie des programmes et projets.....	28
5.2. Redéploiements nécessaires : changement d'approche et de vision.....	29
5.2.1. Justifications.....	29
5.2.2. Approche intégrée: emploi, énergie, développement durable.....	29

VI. INITIATIVE ET PROGRAMME MULTIDIMENTIONNELS EN COURS.....	31
6.1. Initiative Mondiale “Sustainable Energy for All (SE4AL- 2030).....	31
6.2. Programme national « Plateformes multifonctionnelles (PTFM).....	38

Annexe 1 : Termes de référence.....	41
Annexe 2 : Liste bibliographique.....	

Sigles et Acronymes

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APPFNL	Agence de promotion des produits forestiers non ligneux
ASE	Accès aux services énergétiques
BF	Burkina Faso
CEDEAO	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CIDD	Critères et indicateurs de développement durable
CIESPA	Comité interministériel chargé de l'élaboration et du suivi du programme d'action SE4ALL
CONEDD	Conseil national pour l'environnement et le développement durable
COOPEL	Coopérative d'électricité
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DH	Direction des hydrocarbures
DEEPER	Direction de l'énergie électrique et de la promotion de l'électrification rurale
DERED	Direction des énergies renouvelables et des énergies domestiques
DPEE	Direction de la promotion des économies d'énergie
FDE	Fonds de développement de l'électrification
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IPE	Initiative Pauvreté Environnement
kV	Kilo volt
LB	Livre Blanc
MC	Ministère du commerce
MEDD	Ministère de l'environnement et du développement durable
MEF	Ministère de l'économie et des finances
MJE	Ministère de la jeunesse et de l'emploi
MME	Ministère des mines et de l'énergie
ODD	Objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
ONED	Observatoire national de l'environnement et du développement durable
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
ONG	Organisation non gouvernementale
PAFASO	Programme foyer amélioré du burkina
PAGEDD	Programme d'action du gouvernement pour l'émergence et le développement durable
PANEE	Plan d'action national pour l'efficacité énergétique
PANER	Plan d'action national pour les énergies renouvelables
PARPED	Programme augmentation de revenus et promotion emplois décents
PASE	Projet d'accès aux services énergétiques
PASF	Programme d'appui au secteur forestier
PIB	Produit intérieur brut
PN	Programme national
PNA	Plan national d'adaptation (au changement climatique)
PNDD	Politique nationale de développement durable
PNE	Politique nationale de l'emploi
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNV	Programme national de volontariat du Burkina
PREP	Programme régional énergie pauvreté

POSEN	Politique sectorielle Energie
PTF	Partenaire technique et financier
PTFM	Plateforme multifonctionnelle
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SE4ALL	Sustainable Energy for All (Energie durable pour tous)
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable
SONABEL	Société nationale d'électricité du burkina
SP	Secrétariat permanent
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
TDR	Termes de référence
WAPP	West African Power Pool

Définitions des concepts

Durabilité :

qualité d'un produit, d'une action, d'une activité, d'un processus ou d'un système remplissant les trois conditions du développement durable à savoir l'efficacité économique, la viabilité environnementale et l'équité sociale (PNUE).

Economie verte :

économie qui entraîne une amélioration du bien être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources ; elle concerne des activités et modes de consommation qui induisent des dégradations limitées sur l'environnement et dont la poursuite ne peut compromettre la vie dans le cadre considéré (PNUE)

Emploi vert :

emploi qui s'inscrit dans le cadre de préservation de l'environnement et contribue à l'amélioration de la qualité de l'environnement ; emploi qui permet de réduire l'impact des activités de l'homme sur Terre, pour le ramener à des niveaux viables en contribuant au développement durable (PNUE)

Piliers de l'emploi décent :

Juste rémunération, Protection sociale et Dialogue social (OIT¹)

Piliers de l'accès aux services énergétiques modernes :

Accès à l'électricité, Accès à la force motrice et Accès aux combustibles modernes de cuisson (SE4ALL)

¹ Organisation internationale du Travail

RESUME EXECUTIF

0. Rappel du contexte et objectifs de l'étude

1. L'Initiative (*conjointe*) Pauvreté Environnement (IPE) du PNUE et du PNUD vise à aider des pays, comme le Burkina Faso sur des thématiques «développement durable et réduction de la pauvreté». L'engagement continu de l'IPE au Burkina sur des modèles programmatiques vise aussi à faciliter le processus de « mainstreaming » et d'amplification de l'approche intégrée de l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la durabilité environnementale et l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et de Objectifs de développement durable (ODD).

2. Cette étude sur « l'initiative énergie et emploi » rentre dans le cadre de la mise en œuvre de l'IPE au Burkina et vient en appui au processus de formulation et de mise en œuvre au niveau national de l'initiative mondiale « Sustainable Energy for all (SE4ALL). Elle a deux objectifs : i) - mettre en exergue le degré d'intégration des approches pour l'accès à l'énergie, la création d'emploi, le développement durable et l'amélioration des conditions de vie des populations au Burkina ; et ii) – proposer une approche spécifique au Burkina et les moyens d'influencer les décisions et actions devant aider à augmenter le potentiel de création d'emplois verts, d'accès aux services énergétiques et d'amélioration des conditions de vie des populations.

1. Principaux constats de l'étude

3. Les programmes et projets de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi au Burkina (PNE) recèlent des insuffisances au niveau de l'approche (pour ce qui est de la prise en compte de la transversalité de la problématique de l'emploi) et de la qualité des emplois ciblés ou offerts (problèmes de précarité et de décence).

4. La transversalité de la problématique de l'emploi comme approche et la qualité des emplois comme impératif ne sont pas tout-à-fait appliquées comme il se doit et ceci impacte négativement la convergence de la politique de l'emploi avec celles des autres politiques sectorielles, comme l'énergie.

5. Il n'y a pas de lien tangible (tant au niveau de la conception, que de la réalisation) entre les programmes du secteur énergie (du Ministère en charge de l'énergie) et les principaux programmes d'emplois en cours de réalisation à travers le Ministère en charge de l'emploi ; toutefois, environ 20 % des projets énergie contribuent directement à la création d'emplois verts.

6. Tous ces projets (en cours de réalisation) de portée énergétique et environnementale contribuent à l'économie verte et à la création des emplois verts.

7. Le secteur forestier qui constitue le principal support d'une économie verte au Burkina recèle des domaines au potentiel important pour la promotion des emplois verts. La foresterie est une importante source d'emplois verts et d'activités génératrices de revenus, particulièrement dans des domaines tels que le reboisement, le boisement, l'agroforesterie, l'aménagement des espaces et la gestion forestière durable. A cela s'ajoutent des domaines comme l'amélioration de l'efficacité énergétique des filières bois et charbon de bois (à travers

les foyers améliorés et les technologies améliorées de carbonisation du bois pour la production de charbon de bois).

8. Mais au Burkina, la plupart des emplois verts du secteur forestier ne répondent pas aux critères d'emplois décents et régulés. Ils sont généralement informels (de faible productivité et de basse rémunération) et s'exercent dans des conditions de travail difficiles et sans protection sociale.

9. Toutes les politiques nationales et sectorielles du Burkina de ces quinze dernières années sont ancrées à trois cadres politiques et stratégiques de portées générales que sont : i) - La « Vision de développement à long terme : Burkina 2025 » ; ii)) - La « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015) » qui succède aux CSLP (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté) ; et iii) - La « Politique nationale de développement durable au Burkina (PNDD) ». A ce premier niveau d'ancrage, il n'existe pas de divergence ou d'antinomie entre les problématiques et questions pour l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la réduction de la pauvreté et le développement

Mais faute de directives et de cadre institutionnel multisectoriel fonctionnels pour la concertation et la communication, on retrouve une situation où : d'un côté, le Ministère en charge de l'Emploi n'a pas de vision large sur les opportunités d'emplois des secteurs énergie et environnement ; et d'un autre côté, les Ministères en charge de l'Énergie et de l'Environnement et Développement ne sont pas très sensibles à la problématique de l'emploi en général et de l'emploi vert en particulier.

10. L'absence d'articulation des politiques sectorielles et d'intégration de leurs approches respectives fait que la plupart des programmes et projets sectoriels énergie et environnement sont conçus et mis en œuvre sans véritable lien avec la problématique de la création d'emplois en général et d'emplois verts et durables en particulier.

A l'inverse, les programmes et projets pour l'emploi sont conçus et mis en œuvre sans véritable lien avec la problématique du développement durable, du développement énergétique et de l'accès aux services énergétiques modernes. Au Burkina, les initiatives pour l'emploi passent à côté des nombreuses opportunités de création d'emplois dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement.

11. L'ONEF² et l'ANPE³ (institutions du Ministère en charge de l'emploi (MJE)), n'ont pas de focus sur l'évolution des opportunités d'emplois (notamment d'emplois verts) des secteurs comme l'énergie et l'environnement. Ils n'ont pas non plus de révélés statistiques sur la typologie ou catégories d'emplois effectifs dans les secteurs tels que l'énergie et l'environnement. D'où la nécessité de les renforcer sur ces plans.

12. L'initiative mondiale « Énergie durable pour tous à l'horizon 2030 (SE4ALL) » et le « Programme national plateformes multifonctionnels (PTFM) sont les deux cadres appropriés en cours permettant l'intégration des approches en matière d'accès aux services énergétiques, de création d'emploi, de réduction de la pauvreté et de développement durable.

Le Burkina Faso a officiellement adhéré à l'initiative mondiale SE4ALL depuis 2013, mais la mise en œuvre nationale de cette initiative semble sauter des étapes essentielles qui conditionnent la qualité de la maîtrise d'ouvrage nationale du processus SE4ALL. En effet,

² Observatoire national pour l'emploi et la formation professionnelle

³ Agence nationale pour l'emploi

l'étape 1 (Création d'une vision nationale sur les enjeux et objectifs de SE4ALL) n'est pas réalisée. L'étape 2 (Mise en place de cadre et processus consultatifs et opérationnels multisectoriel et multi-acteurs) se limite à la création du CIESPA⁴ qui ne saurait couvrir à lui seul les rôles d'orientation stratégique, de pilotage, de coordination et suivi de la mise en œuvre de l'initiative. Rien n'est fait pour l'étape 3 (Renforcement des capacités nationales (pré requis)).

13. Pour une approche intégrée entre SE4ALL et Emplois verts, les principaux acteurs nationaux sont le MJE (à travers l'ANPE), le MME (à travers le CIESPA), le MEDD (à travers le SP/CONEDD) et le MEF (à travers le programme PTFM). Les principaux points d'entrée en termes d'opportunités et de potentiels emplois verts pour l'approche politique intégrée dans SE4ALL sont : i) – les programmes et projets de SE4ALL visant l'accès universel à l'électricité à travers la promotion des énergies renouvelables (biomasse, solaire, éolien, hydroélectricité), ; ii) – les programmes et programme SE4ALL visant l'efficacité énergétique (de la filière combustibles ligneux, notamment).

14. La « Plateforme multifonctionnelles (PTFM) » est une technologie et un outil adaptés à la condition féminine et au développement local. Elle est conçue pour contribuer à l'allègement des travaux (des femmes notamment), l'amélioration des conditions de vie (des populations rurales en général et des femmes en particulier) et la réduction de la pauvreté, à travers la création d'emploi et de revenu, l'accès à la force motrice et subséquemment à l'électricité et à l'eau potable. Mais, les modalités actuelles de coordination et de mise en œuvre du PN/PTFM ne permettent pas une approche intégrée de l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la durabilité environnementale, la réduction de la pauvreté et l'attente des OMD. Il n'existe aucun cadre de concertation et/ou de coordination qui lie la Structure d'exécution du PN/PTFM avec les Ministères tutelles institutionnelles des questions d'emploi, de femme, d'énergie et d'environnement.

La résolution des difficultés actuelles du PN/PTFM passe nécessairement par l'amélioration des modalités de coordination et d'exécution de ce programme. L'outil PTFM peut être un important vecteur de création d'emplois verts, d'accès aux services énergétiques modernes, de promotion des biocarburants si l'approche pour la mise en œuvre du PN/PTFM est revue dans un sens permettant une approche intégrée.

2. Principales propositions et recommandations de la mission

15. Proposition d'approche intégrée emploi, énergie, développement durable spécifique au pays et articulée autour de cinq (5) axes :

- Création d'une vision nationale permettant la prise de conscience sur les interfaces;
- Mise en place de cadre et de processus institutionnels multisectoriels de concertation entre les principaux acteurs (MJE, MME et MEDD) ;
- Formulation conjointe (MJE/MME/MEDD) de nouveaux programmes et projets multidimensionnels;
- Reformulation et/ou réalignement (en autant que faire se peut) des programmes et projets en cours de; et

⁴ « Comité interministériel chargé de l'élaboration et du suivi du programme d'action (PA) de SE4ALL »

- Renforcement et mise à niveau des capacités de l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF) et de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

16. Le Système des Nations Unies (et dont notamment PNUD) dispose d'avantages comparatifs sur les questions de politiques (cadre, législation, réglementation ; etc..) et sur les solutions décentralisées et de niveau communautaire (pour l'accès universel aux services énergétiques, entre autres). Il est, de ce fait, appelé à évoluer vers des solutions locales décentralisées pour lesquelles il fait la promotion et dirige son appui. Cette orientation en matière de coopération et d'affectation des rôles basée sur les avantages comparatifs des PTF.

17. Le PNUD au Burkina devrait se repositionner dans le processus SE4ALL en apportant son appui pour :

- La création de la vision sur les enjeux et objectifs de SE4ALL, à savoir : (i) - appuyer le partage et la validation du rapport sur l'état des lieux et l'analyse de gaps ; et iii) - organiser les actions d'information et de communication sur SE4ALL en ciblant un public plus large que le seul Ministère de l'Energie (autres départements ministériels, collectivités territoriales, secteur privé, ONG, société civile, etc.);
- L'élaboration et la validation d'une stratégie nationale SE4ALL.

18. Par ailleurs, le PNUD en tant que partenaire actif du Programme national PTFM pourrait aider à la définition d'une approche intégrée pour la mise en œuvre de ce programme et au partage de connaissances sous régionales sur les solutions (techniques et organisationnelles) pour un meilleur développement de cet outil au Burkina.

I. INTRODUCTION

1.1. Contexte et Objectifs de l'étude

L'Initiative conjointe Pauvreté Environnement (IPE) du PNUD et du PNUE vise à aider des pays, comme le Burkina Faso, à mieux intégrer les objectifs pauvreté et environnement dans les processus de planification nationale et décentralisée et dans les budgets nationaux en renforçant les cadres institutionnels de prise de décisions politiques en faveur de l'environnement. Cette initiative a pour objectif spécifique d'appuyer les efforts du Burkina Faso dans le secteur de l'énergie à travers un engagement des acteurs nationaux et des bailleurs sur le dialogue politique et les décisions dans le but de mieux prendre en compte les services énergétiques dans les mécanismes de planification, de budgétisation et d'investissement pour accroître la création d'emploi et améliorer les conditions de vie des populations.

L'engagement continu de l'IPE au Burkina sur des modèles programmatiques vise aussi à faciliter le processus de « mainstreaming » et d'amplification de l'approche intégrée de l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la durabilité environnementale et l'atteinte des OMD⁵ et ODD⁶.

L'accès durable à l'énergie a un impact réel sur la réduction de la pauvreté et la gestion environnementale grâce à l'amélioration des revenus des populations à travers la création d'emploi. Au Burkina, comme dans tous les pays en voie de développement, l'expansion des services énergétiques est un préalable à tout développement basé sur une croissance inclusive comme décrit dans la stratégie nationale de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015).

Le Burkina, qui a adhéré depuis 2013 à l'initiative mondiale « Energie durable pour tous à l'horizon 2030 (SE4All⁷) », s'est engagé dans un processus de développement de sa stratégie avec, en perspective, un plan d'action en droite ligne de cette initiative.

Cette étude sur « l'initiative énergie et emploi » rentre dans le cadre de l'initiative conjointe du PNUD et du PNUE (IPE) pour le Burkina et vient en appui au processus de formulation et de mise en œuvre de la stratégie et plan d'action SE4ALL du Burkina.

Elle a pour objectifs essentiels de :

- i) - mettre en exergue le degré d'intégration des approches pour l'accès à l'énergie, la création d'emploi, le développement durable et l'amélioration des conditions de vie des populations au Burkina ; et
- ii) – proposer une approche spécifique au Burkina et les moyens d'influencer les décisions et actions devant aider à augmenter le potentiel de création d'emplois verts, d'accès aux services énergétiques et d'amélioration des conditions de vie des populations (cf. Termes de référence (TDR), en annexe 1).

1.2. Conduite et Apports de l'étude

Pour atteindre ces objectifs, la mission s'est appliquée à une démarche déclinée dans les « Termes de référence (TDR) » de l'étude, à savoir :

⁵ Objectifs du millénaire pour le développement

⁶ Objectifs pour le développement durable

⁷ Sustainable Energy for All (une initiative mondiale lancée en 2012)

A – Pour la phase d’investigation

1. Identifier et organiser des rencontres et échanges avec les acteurs nationaux clés et les partenaires techniques et financiers (PTF) sur les programmes énergie (*particulièrement l’accès à l’énergie à travers les plateformes multifonctionnelles*) et l’emploi; et
2. Réaliser la revue documentaire et des entretiens afin d’identifier les points d’entrée, les opportunités, mécanismes et les initiatives en cours pour l’accès durable à l’énergie, l’amélioration des conditions de vie et la création d’emplois ; et en mesurer leur niveau d’intégration.

B – Pour les apports de la mission

1. Développer des matrices sur les initiatives sectorielles en cours avec les différents points d’entrée, les opportunités et les mécanismes pour promouvoir et dupliquer l’approche intégrée; et
2. Développer une approche spécifique au Burkina et les moyens d’influencer les décisions et actions devant l’aider à augmenter le potentiel de création d’emploi et d’amélioration des conditions de vie des populations à travers l’accès durable aux services énergétiques modernes.

Les annexes 2, 3 et 4 fournissent respectivement, l’agenda des rencontres (Annexe 2), la liste des personnalités rencontrées (Annexe 3) à cet effet (acteurs nationaux, PTF, etc.) ainsi que celle de la documentation consultées et exploitée (Annexe 4).

1.3. Structuration du rapport

Le rapport est structuré en cinq (5) chapitres en plus du chapitre introductif (chapitre I). Les deux premiers chapitres concernent la revue des secteurs transversaux que sont l’emploi (chapitre II) et l’énergie (chapitre III) et renferment les résultats des données de la phase d’investigation. Ils présentent les matrices sur les initiatives sectorielles en cours et/ou en perspective

Le chapitre IV présente l’une des principales caractéristiques du secteur énergie du Burkina de par ses relations avec le secteur de l’environnement (notamment le secteur forestier) à cause de la prépondérance de la biomasse-énergie (notamment le bois- énergie) dans le bilan énergétique du pays et l’ampleur des opportunités d’emplois verts dans cette branche à cheval entre les secteurs de l’énergie et de l’environnement.

Le chapitre V met en exergue la problématique et la réalité de l’intégration des approches concernant l’accès aux services énergétiques, l’emploi en général (et l’emploi vert en particulier), le développement durable et la réduction de la pauvreté au Burkina. Il fournit une analyse comparative des stratégies, politiques, programmes et projets et propose des redéploiements pour le changement d’approche et de vision.

Le chapitre VI concerne les initiatives et programmes multidimensionnels en cours de réalisation et/ou de formulation au Burkina (initiative « Sustainable Energy for All » au Burkina en cours de formulation, et Programme national « Plateforme multifonctionnelle (PTFM) en cours de mise en œuvre). Les chapitres V et VI fournissent les messages-clés devant servir comme arguments pour influencer les décisions et actions pour l’emploi, l’accès à l’énergie et le développement durable.

II. DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AU BURKINA

2.1. Cadres stratégiques et politiques

Au Burkina Faso, le développement de l'emploi (des ressources humaines) est sous-tendu par trois (3) cadres stratégiques et politiques dont deux de portée générale et un de portée sectorielle.

Les deux cadres de portée générale sont :

- La « Vision de développement à long terme : Burkina 2025 » ; et
- La « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011 -2015) » qui succède aux CSLP (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté).

Le cadre de portée sectorielle est : La « Politique Nationale de l'Emploi (PNE) ».

2.1.1. Vision de développement à long terme : Burkina 2025

La vision de développement à long terme (Burkina 2025) découle d'une « Etude nationale prospective (ENP, Burkina 2025). Cette vision, qui repose sur la définition d'orientations et d'objectifs pertinents de développement à moyen terme, décline le projet de société que les Burkinabè souhaitent réaliser à l'horizon d'une génération ; à savoir : « La construction d'une nation solidaire, prospère et de justice impliquant une organisation harmonieuse nationale des efforts de développement sur l'ensemble du territoire de manière à ce que toutes les potentialités nationales soient exploitées au profit de l'ensemble des Burkinabè et que tous les acteurs du développement national participent et se mettent en mouvement⁸ ».

Deux axes-clés de cette vision de développement à long terme constituent les fondements de de l'emploi au Burkina, à savoir : i) – Toutes les potentialités nationales seraient exploitées (y compris les potentialités humaines) ; et ii) – Tous les acteurs du développement national devraient participer et se mettre en mouvement (dont emploi des ressources humaines).

2.1.2. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011 -2015)

La « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) » constitue le principal cadre d'opérationnalisation sur le moyen terme (2011-2015) de la « Vision de développement à long terme » et la stratégie pour l'atteinte des OMD.

La « SCADD » se focalisée sur les priorités de croissance économique et d'aspirations à une meilleure qualité de vie de la population burkinabè.

«Le Burkina Faso, une économie productive qui accélère la croissance, augmente le niveau de vie, améliore et préserve le cadre et le milieu de vie, au moyen d'une gouvernance avisée et performante».

Les objectifs (généraux et spécifiques) et les axes stratégiques de la SCADD sont déclinés comme suit.

⁸ Vision de développement à long terme, Burkina 2025

Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015)

Objectif général de la SCADD

Réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable

Objectifs spécifiques

- Réaliser un taux de croissance moyen du PIB réel égal à 10 %
- Atténuer l'extrême pauvreté et la faim dans le pays
- Assurer l'éducation primaire pour tous
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans
- Améliorer la santé maternelle
- Combattre le VIH/SIDA et le paludisme et les autres maladies
- Assurer un environnement durable

Axes stratégiques de la SCADD

Axe 1 : développement des piliers de la croissance accélérée

- Promotion des pôles de croissance
- Développement des filières de production
- Promotion des niches et des grappes d'entreprises
- Promotion d'une croissance pro-pauvre
- Développement des secteurs prioritaires: (i) secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et foresterie) ;(ii) mines; (iii) artisanat, industries culturelles et touristiques; (iv) PME / PMI
- Développement des infrastructures de soutien (infrastructures hydro agricoles et pastorales, transports et logistique, technologie de l'information et de la communication (TIC), énergie, urbanisation et institutions de soutien)
- Promotion de l'intégration économique et du commerce extérieur

Axe 2 : consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale

- Emploi et accroissement des revenus
- Développement de l'éducation (préscolaire, supérieur) de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels
- Amélioration de la santé et de la nutrition
- Promotion de la protection sociale
- Promotion de l'accès aux services énergétiques modernes

Axe 3 : renforcement de la bonne gouvernance

- Renforcement de la gouvernance économique: renforcement des capacités de pilotage et de gestion de l'économie; contrôle des finances publiques, lutte contre la corruption, la fraude et le faux; renforcement de la coordination et de l'efficacité de l'aide publique au développement
- Renforcement de la gouvernance politique
- Renforcement de la gouvernance administrative
- Renforcement de la gouvernance locale

Axe 4 : Prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement

- Renforcement des programmes de réduction des inégalités de genre
- Renforcement des programmes de maîtrise de la croissance démographique
- Gestion de l'environnement et utilisation optimale des ressources naturelles
- Mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire
- Renforcement des capacités
- Promotion de l'intelligence économique

L'accès à l'emploi rétribué et décent contribue à l'atteinte de l'ensemble des objectifs spécifiques et généraux de la SCADD. L'amélioration des conditions de vie et la réduction de

la pauvreté découlent de l'accroissement du niveau de revenu et de pouvoir d'achat des populations dont l'un des vecteurs est l'emploi rétribué et décent des ressources humaines, notamment les plus vulnérables que sont les jeunes et les femmes en âge de travailler.

Le volet emploi figure en bonne place dans trois des quatre axes stratégiques de la SCADD :

- Dans l'axe stratégique 1 : Développement des filières de production, Promotion des niches et des grappes d'entreprises et Promotion d'une croissance pro-pauvres ;
- Dans l'axe stratégique 2 : Emploi et accroissement des revenus ;
- Dans l'axe stratégique 4 : Renforcement des programmes de réduction des inégalités de genre, Renforcement des capacités et Promotion de l'intelligence économique.

Ainsi, **l'ancrage de la problématique de l'emploi** dans les visions et cadres stratégiques et politiques de portée générale **est bien réel** au Burkina Faso. **Ce qui reste à vérifier** c'est **l'adéquation des stratégies, politiques, programmes et projets sectoriels pour l'emploi** avec le cadre général de la SCADD et de la vision à long terme Burkina 2025.

2.1.3. Politique Nationale de l'Emploi (PNE)

Les quatre (4) fondements de la « Politique nationale de l'emploi du Burkina (PNE) » sont : i) – le « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) d'avant 2011 et la SCADD (2011-2014) ; ii) - le Programme politique du Président du Faso intitulé : « Le progrès continu pour une société d'espérance » ; iii) - la « Déclaration du Sommet de l'Union Africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté » et ; iv) les « Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et ceux de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ».

Les six (6) principes sur lesquels repose la PNE sont : i) - Le rôle « de Chef d'orchestre » de l'Etat pour l'emploi; ii) - La croissance économique comme support de l'emploi; iii) - La lutte contre la pauvreté comme objectif de l'emploi; iv) - La transversalité de la problématique de l'emploi comme approche; v) - La qualité des emplois ; et vi) - L'équité dans l'accès à l'emploi.

L'objectif général de la PNE est : « Accroître les opportunités d'emplois décents afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso ». Les quatre (4) objectifs spécifiques de la PNE sont : i) - Renforcer le lien entre la PNE et les autres politiques nationales ; ii) - Renforcer la création d'emplois ; iii) - Améliorer l'employabilité ; et iv) - Améliorer l'organisation et le fonctionnement du marché du travail.

L'analyse des programmes et projets de mise en œuvre effective de la politique de l'emploi au Burkina (cf. Paragraphe 2.3 et 2.4...) révèle des insuffisances au niveau de l'approche (pour ce qui est de la prise en compte de la transversalité de la problématique de l'emploi) et de la qualité des emplois ciblés ou offerts (problèmes de précarité et de décence). Les liens politiques et organiques entre la PNE et les autres politiques nationales (politique de l'énergie, de l'environnement, de l'industrie, de l'agriculture, etc.) ne sont pas perceptibles tant au niveau de la conception des politiques que de leurs mises en œuvre effectives.

2.2. Cadres organisationnel et institutionnel pour l'emploi

Le cadre organisationnel et institutionnel de la mise en œuvre de la PNE comprend une Structure de pilotage et une Structure d'exécution. Le Dispositif de suivi évaluation de la PNE comprend une « Unité de gestion opérationnelle de la politique (UGOP) », le Réseau du Ministère en charge de l'emploi (Services centraux et déconcentrés du MJE, Institutions et Fonds rattachés) et l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle (ONEF).

Les principaux acteurs institutionnels de la PNE sont sous la seule tutelle du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE), à savoir :

- La Direction générale de l'emploi et ses démembrements et institutions rattachées;
- La Direction générale de la formation professionnelle et ses démembrements et institutions rattachées;
- L'Agence nationale de promotion de l'emploi (ANPE) ; et
- l'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation professionnelle (ONEF).

L'analyse institutionnelle de ce dispositif révèle l'absence de structure, voire de cadre formel permettant de traduire la transversalité de la problématique de l'emploi et les liens entre la PNE et les autres politiques sectorielles et thématiques (à l'exception des conventions de partenariats avec les sociétés minières et quelques ONG).

2.3. Principaux programmes d'emplois en cours de réalisation

Les cinq (5) principaux programmes pour l'emploi en cours de réalisation sont :

1. Programme national de volontariat du Burkina (PNV) ;
2. Promotion de l'entrepreneuriat pour la création de l'emploi ;
3. Intermédiation pour le placement des jeunes demandeurs d'emplois ;
4. Programme de formations qualifiantes aux métiers de 10 000 jeunes par an (PFM), dont l'une des applications se fait à travers les activités à haute intensité de main d'œuvre « HIMO » ;
5. Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et les femmes (PSCE/JF) financé et mis en œuvre par l'Etat à travers une Cellule de coordination et d'exécution rattachée au Ministère en charge de l'emploi et des jeunes (MJE), pour une durée de trois ans (2012-2014); et
6. Composante « Jeunes et développement des compétences » démarré en 2014 pour une durée de quatre ans (2014-2018), appuyée par la Banque Mondiale et mis en œuvre par la « Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina » en collaboration avec le Ministère en charge de l'emploi et des jeunes (MJE).

Ces programmes sont conçus et mis en œuvre sans véritable lien avec les opportunités d'emplois des secteurs tels que l'énergie, l'environnement et l'agriculture au sens large. Par ailleurs, la plupart des emplois créés ou offerts (à l'exception des offres d'emplois résultant volet « Intermédiation pour le placement des jeunes demandeurs d'emplois »), ne sont pas durables et ne répondent pas aux « critères d'emploi décent » (exemple : offres d'emplois saisonniers et individualisés à « haute intensité de main d'œuvre » pour le curage des caniveaux, la facilitation de la circulation routière, l'ouverture et l'entretien de pistes rurales).

2.4. Matrice des Projets de création d'emploi en cours de réalisation

La matrice n°1, ci-après, fournit la liste des projets en cours de mise en œuvre et ayant pour objectif essentiel la création d'emplois. Sur dix-huit (18) projets recensés, seulement sept projets (soit moins de 40 %) ont un lien tangible avec l'énergie et la création d'emplois verts.

Matrice 1 : Liste des Principaux projets de création d'emploi en cours de réalisation au Burkina

Projets de création d'emplois	Titre des sous-projets ou sous composantes	Objectifs spécifiés ou Liens avec	
		Création d'emplois verts	Secteur de l'énergie
A - Projets et Actions du Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi (MJE)			
Projet spécial de création d'emplois pour les femmes et les jeunes (PSCE/JF) financé sur budget de l'Etat	Appui au Programme National de Volontariat (PNV/Burkina) & HIMO Appui au programme de formation aux métiers (PFM) 10 000 jeunes par an Soutien à l'intermédiation pour le placement des jeunes et des femmes Projet Aviculture traditionnelle améliorée (PATA) Projet de promotion et développement de la culture du « Moringa » Appui aux Groupements féminins pour l'Equipements Appui à la promotion de PME du petit commerce		
Projet « Jeunes et développement des capacités » sur (financement Banque Mondiale)	Formation & Emploi / Activités HIMO Appui à l'entrepreneuriat des jeunes Formation qualifiante pour l'employabilité des jeunes		
Programmes de l'Etat burkinabè à travers l'Agence nationale de promotion de l'emploi (ANPE)	Promotion de l'entrepreneuriat / Création d'emplois Programme de formation aux métiers de 10 000 jeunes par an (PFM) Intermédiation pour le placement des jeunes demandeurs d'emplois		
B - Projets Emplois d'autres secteurs économiques			
Secteur Agriculture			
Sur financement du Canada	Compétences pour l'emploi chez les jeunes en agroalimentaire		
Entreprise et autres services			
Etat et Nations Unies	Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural		
Gouvernance et Société civile			
Pays-Bas	Projet d'Appui à la promotion des Femmes dans les métiers en Uniforme (Women in Development)		
Etat, Luxembourg et Suède	Programme d'Appui au Secteur Forestier au Burkina, PASF		
Sur financement Etat et Nations Unies	Programme Augmentation de Revenus et Promotion Emplois Décents PARPED		

III. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ENERGIE

3.1. Cadres stratégiques et politiques

Le développement du secteur de l'énergie du Burkina Faso est sous-tendu par cinq (5) cadres stratégiques et politiques dont trois (3) de portée générale et deux (2) de portée sectorielle.

Les cadres de portée générale sont :

- La « Vision de développement à long terme : Burkina 2025 » ;
- La « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011 -2015) » qui succède aux CSLP (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté) ; et
- La « Politique nationale de développement durable au Burkina (PNDD)»

Les cadres de portée sectorielle sont :

- La « Politique sectorielle énergie (POSEN) » ; et
- Le « Livre Blanc national pour l'accès aux services énergétiques modernes ».

3.1.1. Vision de développement à long terme : Burkina 2025

La vision de développement à long terme (Burkina 2025) constitue la trame actuelle du développement économique et social du Burkina, à laquelle se réfère le développement de tous les secteurs économiques du pays, dont celui de l'énergie.

3.1.2. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011 -2015)

La « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) » constitue le principal cadre d'opérationnalisation sur le moyen terme (2011-2015) de la « Vision de développement à long terme » et de la stratégie pour l'atteinte des OMD.

Le développement des capacités de production et de transmission de l'énergie ainsi que l'accès effectif aux services énergétiques modernes contribuent à l'atteinte de l'ensemble des objectifs spécifiques et généraux de la SCADD. L'amélioration des conditions de vie (cadre de vie et modes de production) et la réduction de la pauvreté restent tributaires de l'accès aux services énergétiques⁹ de qualité et des prix compatibles avec les capacités financières des usagers : l'énergie c'est le principal vecteur du développement des autres secteurs économiques, y compris les secteurs sociaux de base (éducation, santé et accès à l'eau potable).

Le développement et l'apport du secteur énergie figurent en bonne place dans trois des quatre axes stratégiques de la SCADD :

- dans l'axe stratégique 1 : Promotion des pôles de croissance et Développement des infrastructures de soutien (infrastructures hydro agricoles et pastorales, transports et logistique, technologie de l'information et de la communication (TIC), énergie, urbanisation et institutions de soutien) ;
- dans l'axe stratégique 2 : Promotion de l'accès aux services énergétiques modernes; et
- dans l'axe stratégique 4 : Gestion de l'environnement et utilisation optimale des ressources naturelles.

⁹ Accès à l'électricité, à la force motrice et aux combustibles modernes de cuisson

3.1.3. Politique nationale de développement durable au Burkina

La Politique Nationale de Développement Durable (PNDD) fait suite aux constats sur la non prise en compte de la durabilité des plans, programmes stratégies et projets de développement au Burkina (manquement qui compromet les possibilités de développement sur le long terme sans préjudice pour les générations futures de burkinabè).

A - Vision de la PNDD :

« A l'horizon 2050, le Burkina Faso, un pays émergent dans le cadre d'un développement durable où toutes les stratégies sectorielles, tous les plans et programmes de développement contribuent à améliorer le niveau et la qualité de vie des populations notamment des plus pauvres »¹⁰.

B- Orientations générales du Burkina pour la promotion d'une économie verte :

Engagement de l'Etat depuis 2010 dans un processus de promotion d'une économie verte et l'implication de l'ensemble des acteurs pour œuvrer à :

- *La mise en place de cadres réglementaires solides afin d'établir des droits, de créer les moteurs de l'activité économique verte et de lever les obstacles qui s'opposent aux investissements verts ;*
- *la priorisation des dépenses et investissements publics dans les domaines qui favorisent la conversion écologique des secteurs économiques ;*
- *l'investissement dans le renforcement des capacités, la formation et l'éducation ; et*
- *le renforcement de la gouvernance internationale (Accords environnementaux internationaux pour faciliter et encourager la transition vers une économie verte)¹¹.*

Dans un pays comme le Burkina où plus de 75 % des besoins énergétiques sont couverts par le combustible ligneux (biomasse-énergie pour la cuisson des aliments) et près de 90 % des besoins en énergie conventionnelle sont couverts par les produits pétroliers (importés), les questions environnementales sont au cœur des modes de production et de consommation d'énergie. A ce titre, le secteur de l'énergie constitue la principale cible pour le développement d'une économie verte et pour le développement durable d'une façon générale.

Afin d'assurer un meilleur suivi des initiatives sectorielles et de leurs impacts sur l'environnement, le Burkina poursuit la mise en place des instruments (d'observation, de guide et de mesures) tels que¹²:

- l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable (ONEDD) ;
- le Programme d'Action du Gouvernement pour l'Emergence et le Développement Durable (PAGEDD) ; et
- les Critères et Indicateurs du Développement Durable (CIDD).

¹⁰ Cf. PNDD

¹¹ Cf. PNDD

¹² Cf. PNDD

3.1.4. Politique sectorielle Energie (POSEN, 2014 -2025)

A- POSEN : Vision sur le long terme

Le contexte énergétique burkinabè reste caractérisé par: (i) la prédominance de l'utilisation des énergies de la biomasse; (ii) la dépendance du pays vis-à-vis des énergies fossiles et des importations d'hydrocarbures et d'électricité; (iii) le faible et inéquitable accès aux énergies modernes ; et (iv) la très faible valorisation des énergies renouvelables endogènes (le solaire et l'éolien notamment).

La vision en matière de politique de développement du secteur de l'énergie est déclinée comme suit dans le POSEN: «*le Secteur Energie du Burkina, s'appuyant sur les ressources endogènes et la coopération régionale, assure un accès universel aux services énergétiques modernes, et l'énergie joue un rôle moteur de développement durable* ».

La Politique sectorielle Energie (POSEN, 2014 -2025) dérivée de l'étude prospective sur l'énergie au Burkina Faso (qui avait permis de définir la vision du secteur énergie à l'horizon 2035) traduit les grandes ambitions du Gouvernement pour le secteur à l'horizon 2035. Elle constitue le document de référence au niveau national pour tous les acteurs et partenaires du secteur.

La POSEN prend en compte les grandes orientations formulées dans les études prospectives de portée nationale (Burkina, 2025) et sectorielle (Energie, 2035) ainsi que les objectifs de développement de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015). Elle confirme et renforce les orientations en cours visant à : (i) renforcer les capacités institutionnelles nationales; (ii) libéraliser le sous-secteur de l'électricité; (iii) maîtriser les coûts des intrants énergétiques; (iv) assurer une meilleure couverture énergétique du pays, particulièrement dans les zones rurales; (v) faire la promotion des sources d'énergies alternatives, et plus spécifiquement les énergies renouvelables; (vi) sensibiliser les populations à une utilisation rationnelle de l'énergie; (vii) sécuriser les ressources énergétiques ligneuses par le développement de programmes de gestion durable et participative des forêts¹³.

B – POSEN : Principaux défis à relever

Ressources humaines

Mobiliser les ressources humaines en quantité et en qualité pour faire face aux défis du secteur énergie.

Energie électrique

Assurer un approvisionnement sécurisé et efficace du pays en électricité à moindre coût et respectueux de l'environnement par la mise en place d'un cadre institutionnel, réglementaire et fiscal qui permette l'attrait d'investisseurs privés nationaux et étrangers ; Et porter le taux d'accès aux services électriques à 60% à l'horizon 2025 en se basant sur une politique volontariste du Gouvernement et les opportunités offertes par les programmes communautaires de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Energies nouvelles et renouvelables

Accroître la capacité des acteurs à acquérir et à adapter les connaissances scientifiques et technologiques disponibles pour réussir le défi d'une percée vers la maîtrise des énergies renouvelables ; Et arriver à éviter l'émission d'environ 220 100 tonnes de CO2 par an.

¹³ Cf. Politique sectorielle énergie (POSEN, 2014-2025)

Dans le domaine des énergies ligneuses (traditionnelles).

Approvisionner les populations en bois et en charbon de bois tout en protégeant l'environnement dans un contexte de développement humain durable ; Renforcer les résultats et expériences acquis en matière de gestion durable des zones aménagées pour la production d'énergies ligneuses et redoubler d'effort en matière d'efficacité dans l'utilisation de la ressource.

Hydrocarbures

Sécuriser l'approvisionnement et rendre disponible des produits pétroliers à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale axée sur le renforcement des capacités de stockage, des infrastructures de distribution et la diversification des modes de transport

Economie d'énergies

Doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2025 à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise de l'énergie qui prenne en compte:

- *la préoccupation de l'accès à l'énergie dans un contexte de développement durable avec ses dimensions sociales, économiques et environnementales tant locales que globales;*
- *la promotion de technologies qui permettent de réaliser des économies dans la consommation d'énergie;*
- *l'amélioration de la rentabilité économique des activités de production et de transport par la recherche d'une meilleure efficacité énergétique.*

C – POSEN : Orientations stratégiques

Les quatre (4) orientations stratégiques de la politique sectorielle de l'énergie sont:

1. Promouvoir l'utilisation des ressources endogènes;
2. Tirer profit des opportunités de la coopération sous régionale;
3. Assurer un accès universel aux services énergétiques de qualité;
4. Faire de l'énergie, un moteur de développement durable.

Les troisième et quatrième orientations stratégiques constituent les principaux enjeux de la politique sectorielle énergie du Burkina.

Orientation Stratégique 3: Assurer un accès universel aux services énergétiques de qualité

Il s'agira notamment de :

- développer et renforcer les infrastructures de production, de transport et de distribution;
- assurer un approvisionnement à moindre coût;
- améliorer la gouvernance du secteur;
- promouvoir le développement technologique;
- contribuer à améliorer le cadre de vie et le pouvoir d'achat des populations, notamment les plus défavorisées

Orientation Stratégique 4: Faire de l'énergie, un moteur de développement durable

Il s'agira notamment de :

- réduire le poids de l'énergie dans les coûts de production;
- améliorer le niveau d'équipements performants des populations;
- contribuer à l'amélioration de la qualité des services sociaux de base;
- promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie ainsi que les produits de substitution au bois énergie;
- contribuer à la préservation de l'environnement.

Le premier et le troisième axes stratégiques de la POSEN (respectivement, Promouvoir l'utilisation des ressources endogènes, Assurer un accès universel aux services énergétiques de qualité) constituent les principaux domaines de développement des opportunités d'emplois verts du secteur de l'énergie.

3.1.5. Livre blanc national pour l'accès aux services énergétiques modernes et la Vision 2020

Pour matérialiser les orientations nées du constat du « Sommet mondial sur le développement durable (SMDD, Johannesburg, 2002) selon lequel « l'accès des pauvres aux services énergétiques modernes conditionne l'atteinte des OMD », le 12 janvier 2006, les Etats Membres de la CEDEAO¹⁴ et de l'UEMOA¹⁵ ont décidé de s'engager dans une politique régionale ambitieuse pour accroître l'accès de leurs populations aux services énergétiques modernes. Les enjeux et les objectifs de cette politique sont déclinés dans un « Livre Blanc régional CEDEAO/UEMOA (dédié à l'accès aux services énergétiques modernes) élaboré avec l'appui de plusieurs partenaires internationaux et adopté par décision de Chefs d'Etats de la Communauté (Décision A/Déc. 24/01106 du 12/01/2006 – Niamey, Niger).

Cette politique régionale se fixe pour objectif, à l'horizon 2015, de permettre au moins à la moitié de la population d'accéder aux services énergétiques modernes : soit un accès - de 36 millions de foyers supplémentaires et plus de 49 000 localités supplémentaires - à des services énergétiques modernes. Ceci revient à une multiplication par quatre par rapport au nombre de personnes desservies en 2005.

Pour concrétiser cette initiative, une démarche a été présentée en mars 2006 à Dakar au Sénégal par le PREP¹⁶ du PNUD et validée en 2007 par la CEDEAO à la Réunion annuelle des Ministres de l'Energie de ses Etats membres (12 au 15 novembre 2007 à Lomé/Togo).

Le Livre blanc national de l'accès et la vision 2020 du Burkina répondent à la mise en œuvre au niveau national du Livre Blanc régional de la CEDEAO / UEMOA pour l'accès des populations rurales et périurbaines aux services énergétiques modernes.

Ils définissent une stratégie assortie de programmes d'investissements en vue de l'accroissement de l'accès aux services énergétiques modernes pour :

- Atteindre les objectifs de développement nationaux, et en particulier les OMD, et
- Bénéficier des opportunités de financement qu'offre le consensus international actuel autour de l'adoption de stratégies nationales de développement axées sur la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD.

3.2. Cadres organisationnel et institutionnel du secteur énergie

Le « Rapport préliminaire sur l'état des lieux en rapport avec SE4ALL¹⁷ » fournit une large présentation du cadre organisationnel et institutionnel le plus récent qui sous-tend le secteur de l'énergie au sens large du Burkina.

Le cadre institutionnel de premier degré comprend quatre départements ministériels, à savoir, les Ministères en charge respectivement, de l'énergie (MME), de l'environnement et

¹⁴ CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Occidentale)

¹⁵ UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine)

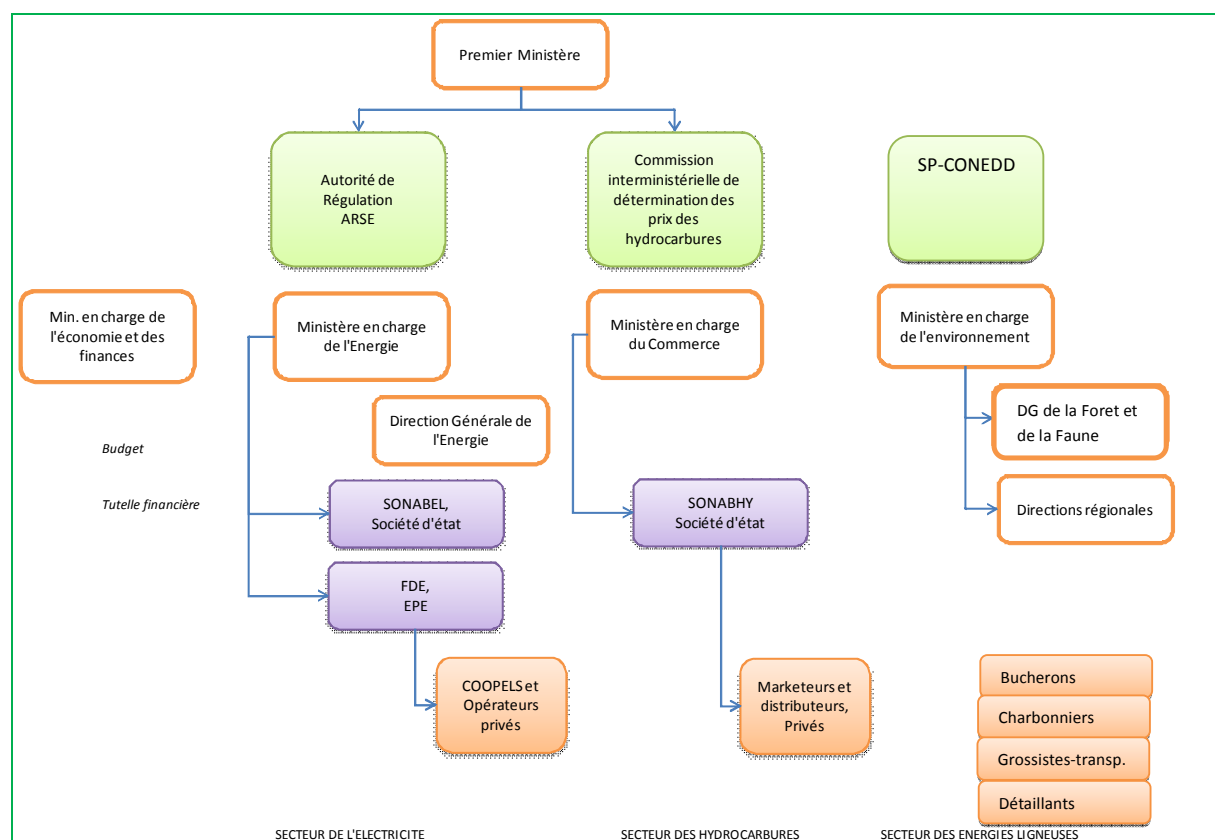
¹⁶ Programme régional Energie _ Pauvreté

¹⁷ Rapport Préliminaire sur l'état des lieux par rapport à SE4ALL au Burkina », MWH, Juin 2014 (étude commanditée par l'Union Européenne)

développement durable (MEDD), du commerce (MC) et de l'économie et des finances (MEF).

Mais les Ministères en charge de l'énergie (MME) et de l'environnement et développement durable (MEDD) constituent les principaux acteurs institutionnels les tutelles des sous-secteurs énergétiques :

- l'énergie électrique et les énergies renouvelables ayant le MME comme tutelle technique,
- Le bois énergie (bois de chauffe et charbon de bois) pour la gestion de l'offre sous la tutelle du MEDD, et pour la gestion de la demande et la promotion énergies de substitution aux combustibles ligneux sous la tutelle technique du MME et du Ministère en charge du commerce.



Cadre institutionnel du secteur de l'énergie (Source de la figure¹⁸)

La Direction Générale de l'énergie (du MME) comprend quatre directions :

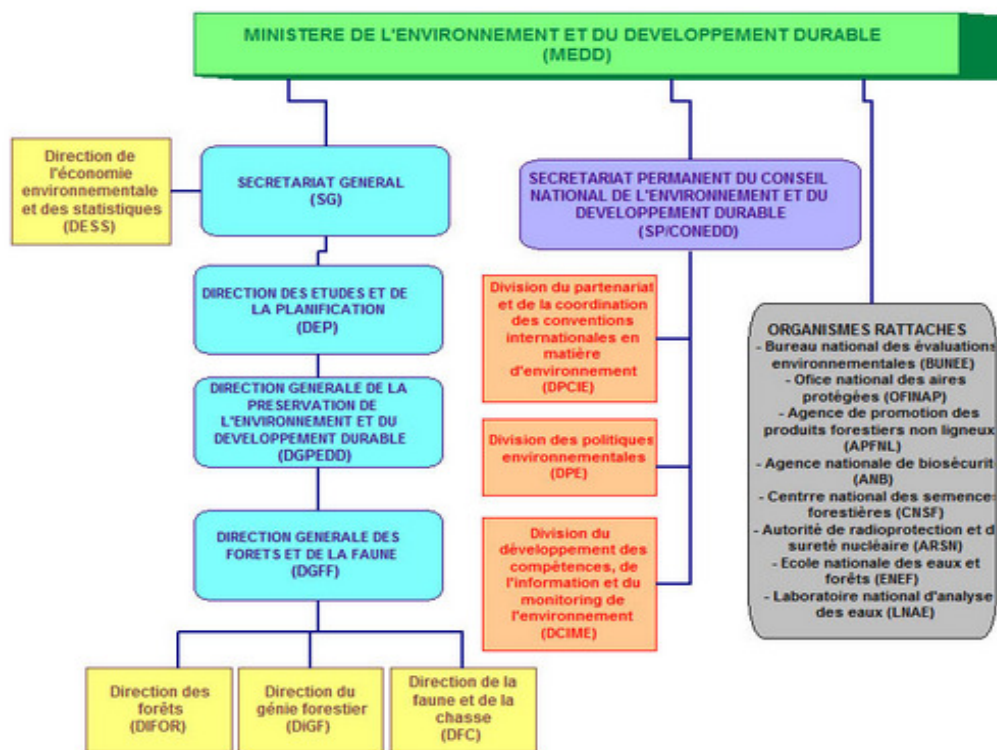
- Direction de l'Énergie Électrique et de la Promotion de l'Électrification Rurale (DEEPER) ;
- Direction de Promotion des Économies d'Énergie (DPEE).
- Direction des Énergies Renouvelables et des Énergies Domestiques (DERED) ;
- Direction des Hydrocarbures (DH).

¹⁸ Rapport de MWH, op, cit

A ces directions de tutelle s'ajoutent des acteurs non moins importants comme :

- L'Autorité de Régulation du Sous-Secteur de l'Electricité ;
- La Société nationale d'électricité du Burkina Faso, SONABEL ;
- Le Fonds de Développement de l'Electrification ; et
- Les coopératives d'électricité (Coopel)

Le sous-secteur des énergies ligneuses est régi par le nouveau code forestier (promulgué par la loi N°003-2011/AN du 28 avril 2011) qui définit le domaine forestier des collectivités territoriales et le domaine classé par l'Etat, ainsi que les modalités d'exploitation et de gestion des ressources forestières.



Organigramme du MEDD (source de la figure¹⁹)

Les principaux acteurs institutionnels du MEDD sont :

- la Direction Générale des Forêts et de la Faune (est en charge de la politique forestière) et sa subdivision qu'est la direction des forêts (DIFOR) qui se charge du suivi de la gestion du patrimoine ;
- l'Agence de promotion des produits forestiers non ligneux (APFNL) ;
- La direction générale de la préservation de l'environnement et du développement durable (DGFF).

¹⁹ Rapport MWH, op, cit

3.3. Principaux programmes de la politique sectorielle énergie (POSEN)

Pour atteindre les objectifs de la politique sectorielle (POSEN), le Ministère en charge de l'énergie poursuit la mise en œuvre de deux programmes :

- Programme 1 : « Energie » ;
- Programme 2 : « Pilotage et soutien aux services du Ministère en charge de l'énergie et aux autres acteurs du secteur ».

Le Programme « Energie » (Programme 1) a pour objectif de rendre l'énergie disponible et accessible à tous. Sa mise en œuvre permettrait de répondre à la question cruciale de l'accès à l'énergie qui constitue une préoccupation centrale du Gouvernement. Il est décliné en sept (07) actions:

- Action 1 : Approvisionnement en énergie électrique
- Action 2 : Accessibilité du service électrique
- Action 3 : Promotion des énergies renouvelables
- Action 4 : Accessibilité des hydrocarbures
- Action 5 : Gestion de la demande du bois énergie et promotion des énergies de substitution
- Action 6 : Promotion des économies d'énergie
- Action 7 : Contrôle des activités et infrastructures énergétiques

Chacune de ces actions recèle des niches d'emplois (pérennes et décents) en général et d'emplois verts en particulier qui ne sont pas exploitées (sinon très faiblement exploitées) par les programmes de création d'emplois de la PNE (Politique nationale pour l'emploi) menée par le Ministère en charge de l'emploi (MJE).

Il n'y a pas de lien tangible (tant au niveau de la conception, que de la réalisation) entre les programmes du secteur énergie (du MME) et les principaux programmes d'emplois en cours de réalisation à travers le MJE

3.4. Principaux programmes en cours de réalisation

On dénombre huit principaux programmes énergies (ou à composante énergie) en cours de réalisation :

1. Programme Foyers Améliorés du Burkina Faso (FAFASO) ;
2. Projet d'Accès aux Services Energétiques (PASE) ;
3. Programme Présidentiel ;
4. Programme régional de la CEDEAO « West African Power Pool (WAPP) » ;
5. Programme national bio digesteurs du Burkina Faso (PNB-BF) ;
6. Programme national « Plateformes multifonctionnelles (PTFM) » ;
7. Phase II de l'Initiative Pauvreté Environnement (IPE2) ; et
8. Projets d'hydroélectricité de la SONABEL.

Le Programme Foyers Améliorés du Burkina Faso (FAFASO) initié en 2005 (dans le cadre du PREDAS financé par l'Union Européenne et GIZ), fait partie depuis 2006 du programme global issu d'une collaboration entre la GIZ et le gouvernement hollandais. En 2011, il a aussi bénéficié d'un financement de l'Union Européenne à travers le « Programme pour l'Energie de Cuisson Economique en Afrique de l'Ouest » (ProCEAO).

Le Projet d'Accès aux Services Energétiques (PASE) fait partie des initiatives pour l'opérationnalisation du Livre blanc national pour l'accès aux services énergétiques

modernes, avec comme principales cibles les populations rurales et périurbaines, et comme principal mécanisme de financement, le Fonds de développement de l'électrification (FDE). Les projets d'hydroélectricité de la SONABEL (par ex. « Bagré aval) font partie du projet d'accès.

Le Programme Présidentiel vise entre autres, l'électrification par le réseau de la plupart des chefs-lieux de communes rurales (développement d'un réseau maillé assez dense de 33 kV).

Le Programme régional de la CEDEAO « West African Power Pool (WAPP) », concerne les interconnexions électriques sous régionales pour contribuer à l'approvisionnement en électricité de certains pays comme le Burkina Faso.

Le Programme national bio digesteur du Burkina Faso (PNB-BF) est mis en œuvre depuis 2009 à travers le Ministère des Ressources animales avec l'appui de l'organisation néerlandaise SNV. Il ambitionne d'atteindre 200 000 unités de bio digesteurs/biogaz.

Le Programme national « Plateformes multifonctionnelles (PTFM), mis en œuvre sous la tutelle institutionnelle du Ministère de l'Economie et des Finances, vise l'allègement des travaux féminins (accès des femmes à la force motrice) et l'accès à l'électricité (pré électrification des petites localités rurales). Ce programme (qui se fixe comme objectif d'atteindre 1 700 PTFM en 2015 contre 1 400 en 2013) est confronté à des problèmes de pérennité des installations et de durabilité de ses acquis. Le paragraphe 6.2 du chapitre 6 (voir plus loin) est consacré à ce programme PTFM, en rapport avec la création d'emplois verts, l'accès aux services énergétiques (force motrice et électricité), la réduction de la pauvreté et l'initiative SE4ALL.

La phase II, de l'Initiative Pauvreté Environnement (IPE2) mise en œuvre à travers le soutien du PNUE et du PNUD au SP/CONEDD, met l'accent est mis sur ce qui pourrait créer la vision sur la responsabilité sociétale des Entreprises (RSE) par rapport aux questions environnementales et de développement durable.

3.5. Initiatives, stratégies et programmes en perspective

Les initiatives, stratégies et programmes énergétiques en perspective (voire en cours de formulation et/ou d'adoption) au Burkina sont pour l'essentiel :

- L'Initiative mondiale « Energie durable pour tous à l'horizon 2030 (Sustainable Energy for All (SE4AL)) » ;
- L'Agenda post 2015 pour les OMD (Objectifs du millénaire pour le développement) ;
- Les Plans d'actions nationaux pour les énergies renouvelables (PANER) et l'efficacité énergétique (PANEE) ; et
- Le Projet de développement de biocarburants (projet Jatropha).

3.5.1. Initiative mondiale : Sustainable Energy for All (SE4AL)

L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies a déclaré « 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous ». Elle a appelé son Secrétaire général, d'organiser et de coordonner les activités visant à accroître la sensibilisation sur l'importance d'aborder les questions d'énergie. En réponse, le Secrétaire général a lancé une initiative mondiale sur l'énergie durable pour tous (Sustainable Energy for All (SE4AL)).

Cette Initiative mondiale vise à mobiliser l'action des gouvernements, du secteur privé et de la société civile autour de trois (3) objectifs essentiels à atteindre d'ici 2030, à savoir : i) - Assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes ; ii) - Doubler le taux global de l'amélioration de l'efficacité énergétique ; et iii) - Doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial pour atteindre au moins 30 % de l'offre d'énergie.

La production et l'accès à des sources d'énergie durable sont une condition *sine qua non* du développement durable. En faisant de l'année 2012 l'Année Internationale de l'Énergie Durable pour Tous²⁷, les Nations Unies ont rappelé l'enjeu de répondre aux besoins énergétiques de la croissance mondiale en réduisant les conséquences néfastes des systèmes énergétiques sur l'environnement. Le paragraphe 6.1 du chapitre 6 est consacré à l'analyse du processus national de mise œuvre de SE4ALL en rapport avec les enjeux nationaux et internationaux de cette initiative (voir plus loin).

3.5.2. Agenda post 2015 pour les OMD

Cet agenda est en cours d'élaboration. La consultation nationale de 2013 sur le post 2015 pour les OMD avait fait apparaître des aspirations qui ont été synthétisées dans un rapport préliminaire national qui dresse les priorités dont celles concernant le secteur de l'énergie et l'accès aux services énergétiques modernes pour accélérer l'atteinte des OMD.

3.5.3. Plan d'action national pour les énergies renouvelables (PANER) et Plan d'action national pour l'efficacité énergétique (PANEE)

Le processus d'élaboration des plans d'actions nationaux pour les énergies renouvelables (PANER) et l'efficacité énergétique (PANEE) est lancé avec l'appui de l'ECREE²⁰ pour les répliques nationales des plans d'actions régionaux (de la CEDEAO) dédiés aux énergies renouvelables (PANER) et à l'efficacité énergétique (PANEE). Cet appui de l'ECREE s'inscrit également dans le processus national de mise en œuvre de SE4ALL.

3.5.4. Projet de développement de biocarburants (à base de Jatropha).

Pour les biocarburants, le Jatropha est une option stratégique du Gouvernement burkinabè. Les études en cours, si elles sont concluantes, devraient conduire à l'élaboration d'une stratégie nationale.



En attendant, plusieurs initiatives privées et communautaires sont en cours de réalisation. On estime entre 70 000 et 80 000 ha les superficies en cours d'exploitation pour le Jatropha au niveau national. Au moins deux entreprises privées burkinabè évoluent dans l'agro business de l'huile de Jatropha et les opérateurs du secteur minier national sont déjà les principaux demandeurs de ce biocarburant qu'ils substituent aux produits pétroliers importés.

²⁰ Centre régional de la CEDEAO pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (basé à Praia au Cap-Vert)

D'une façon générale, les risques sociaux et environnementaux liés aux bio et agro carburants sont identifiés par plusieurs institutions comme le PNUE, la FAO, la Banque Mondiale, le PNUD et les ONG, en termes : d'inflation des prix des denrées alimentaires, de détournement des terres arables aux dépens de l'agriculture vivrière, de déforestation massive, de bilan carbone mitigé, etc. Des tels risques imposent des choix préalables quant aux finalités et aux modèles de développement qui ne peuvent se faire en dehors d'un cadre réglementaire qui n'est pas encore définis au Burkina.

Cependant, les bio et agro-carburants ont un potentiel de développement rural (création d'emplois vert et de revenus monétaires) non négligeable dans un contexte de pauvreté généralisée notamment en milieu rural. D'où l'idée de les accepter au Burkina comme activités économiques devant être soigneusement encadrées, comme ce fut le cas dans d'autres pays de la sous-région, tels que le Mali et la Côte d'Ivoire.

Il reste à identifier au minimum les besoins énergétiques, les marchés pertinents, les terres cultivables, les risques de compétition alimentaire, les technologies de production/consommation, les circuits de distribution, les facteurs socio- économiques et environnementaux. . Tout ceci dans un cadre réglementaire, incitatif et régulateur pour orienter les promoteurs économiques et les producteurs ruraux directs : Toutes choses qui n'est pas encore définies au Burkina.

Pour donner des réponses aux différentes interrogations sur la pertinence de la filière Jatropha au Burkina et le complément d'informations nécessaires, un projet dédié au Jatropha a été formulé depuis 2010 avec l'appui du PNUD et du FEM (document de projet en cours de validation avec le Gouvernement).

3.6. Matrice des principaux projets en cours de formulation et/ou de mise en œuvre dans le secteur de l'énergie

Les principaux projets énergie, institutionnellement rattachés au Ministère de l'Energie et des Mines, qui contribuent à l'économie verte avec un potentiel plus ou moins important de création d'emplois verts sont répartis en cinq (5) catégories :

1. Une trentaine de projets d'électrification à travers l'énergie solaire photovoltaïque (PV), dont :
 - Treize (13) projets en cours de mise en œuvre ;
 - Onze (11) projets en cours de formulation et/ou de démarrage ; et
 - Six (6) projets d'électrification solaire PV rurale en perspective à travers le Fonds de développement de l'électrification (FDE) ;
2. Le projet d'interconnexion régional avec le WAPP de la CEDEAO pour l'accès à l'électricité;
3. Les projets de développement de biocarburants (à travers le Jatropha) et de biogaz pour l'accès aux combustibles modernes durables ;
4. Les projets du programme de diffusion de foyers améliorés à bois et charbon de bois (FAFASO) et du PASE pour améliorer l'efficacité énergétique de la filière bois énergie ; et
5. Les projets du programme « Plateforme multifonctionnelle (PTFM) » pour l'accès des femmes à la force motrice et pour la pré électrification rurale.

Comme on peut le constater à travers la matrice n°2, ci-après, la quasi-totalité de la quarantaine de projets énergétiques recensés contribuent à l'économie verte, et 20 % des projets contribuent directement à la création d'emplois verts.

Matrice 2 : Liste des principaux projets du secteur de l'énergie

Titre du Projet		Niches d'emplois verts		Description
		Création d'emplois verts directs	Contribution à l'économie verte	
A. Electrification				
A1. Projets en cours de réalisation				
		Renforcement Infrastructures électriques et Électrification Rurale (PRIELER) Projet de développement du secteur de l'Energie (PDSE) Projet d'Accès aux Services Energétiques (PASE)		
Chine-Taïwan		Introduction de la Technologie photovoltaïque Projet d'appui à l'éducation et à l'alphabétisation par l'éclairage PV-LFP-Led (une lampe pour l'Afrique)		Des milliers d'emplois verts d'artisans formés sur le tas, d'ouvriers qualifiés, de techniciens et d'ingénieurs pour la conception, l'installation, la maintenance et les réparations des infrastructures solaires Des milliers d'emplois verts pour l'exploitation technique et économique des installations
Inde		Projet ligne de crédit électrification Projet d'Electrification Rurale dans les 13 Régions du Burkina Faso (Team 9/Inde)		
ONG internationales		Projet d'installation éclairage solaire à béog neéré		
Union Européenne		Projets Facilité Energie Facilité Energie 10ème FED Programme régional solaire - Phase II (PRS II)		
Allemagne		Projet d'alimentation d'un orphelinat en électricité et en eau potable (Santé)		
Inde/ PNUD		Initiative « les Grands-mères solaires »		
A2. Projets en cours de formulation et/ ou de démarrage imminent				
Projets (PEI) du Gouvernement dans le cadre de PPP.		Projet de 5 centrales solaires PV de 10 MWc chacune		
Projet du Gouvernement et PPP		Projet de 20 MWc solaire		

avec l'entreprise « WINDIGA »
 Projet Privé (SOMAFO)
 UEMOA/Gouvernement (avec
 l'appui du SABER)

20 MWc solaire
 lampadaires et kits solaires
 Efficacité énergétique avec les LBC dans les
 bâtiments et établissements publics
 33 MWc solaire

Des milliers d'emplois verts d'artisans
 formés sur le tas, d'ouvriers qualifiés, de
 techniciens et d'ingénieurs pour la
 conception, l'installation, la maintenance
 et les réparations des infrastructures
 solaires

SONABEL sur financement de
 l'UE/BIE et AFD (à Zagtouli)

Des milliers d'emplois verts pour
 l'exploitation technique et économique des
 installations

SONABEL / AFD

1,2 MWc à Kaya
 0,6 MWc à Ouaga 2000
 0,5 MWC à Dédougou
 0,5 MWc à Gaoua
 0,35 MWc à Diapaga

A3. Projets en perspective pour l'électrification rurale à travers le FDE

Fonds de Développement de
 l'Electrification (FDE) / Banque
 Mondiale (PASE)

Electrification de 20 localités /Kits solaires PV

Des milliers d'emplois verts d'artisans
 formés sur le tas, d'ouvriers qualifiés, de
 techniciens et d'ingénieurs pour la
 conception, l'installation, la maintenance
 et les réparations des infrastructures
 solaires

Fonds de Développement de
 l'Electrification (FDE) / Banque
 Mondiale (PASEL)

Hybridation réseau/Kits solaires pour 90 localités

Des milliers d'emplois verts pour
 l'exploitation technique et économique des
 installations

Fonds de Développement de
 l'Electrification (FDE) / Union
 Européenne /SINCO

Electrification intégrale de 10 villages/ Centrales
 PV 70 Kwc

Des milliers d'emplois verts dans les
 domaines de l'agroforesterie du Jatropha ;
 la transformation des graines et la
 production d'huile de pourghère ; la
 gestion technique des installation ; etc.

Fonds de Développement de
 l'Electrification (FDE) / SILCO

Mini réseau ERD /Hybridation gazole -Jatropha

Fonds de Développement de
 l'Electrification (FDE) / BID

Hybridation PV (individuel et collectif) diesel-PV

Des milliers d'emplois verts d'artisans
 formés sur le tas, d'ouvriers qualifiés, de
 techniciens et d'ingénieurs pour la

Fonds de Développement de l'Electrification (FDE) / Projet Régional du Conseil de l'Entente	Diffusion de Kits solaires PV		conception, l'installation, la maintenance et les réparations des infrastructures solaires
A4. CEDEAO/ West African Power Pool (WAPP)			Des milliers d'emplois verts pour l'exploitation technique et économique des installations
B. Biocarburants & biogaz			
B1. Jatropha (3)			
Nations Unies PNUD/FEM	CC JATROPHA		Des milliers d'emplois verts dans les domaines de l'agroforesterie du Jatropha ; la transformation des graines et la production d'huile de pourghère ; la gestion technique des installations ; etc.
Secteur privé (2 Promoteurs individuels) pour carburant	Projets privés		
B2. Bio digesteurs/biogaz			
Autriche	Biogaz 4 Burkina Faso		Des milliers d'emplois verts dans les domaines de la construction des biodigesteurs, de l'exploitation des biodigesteurs, la valorisation des services énergétiques offerts (cuisson, éclairage, force motrice)
SNV/PN Biogaz/Etat	Programme de diffusion de bio digesteurs		
C. Plateforme multifonctionnelle (PTFM)			
PNUD/Fondation Melina & Bill Gates			Des milliers d'emplois verts dans les domaines de l'installation et la maintenance des PTFM ; l'exploitation des PTFM ; l'agroforesterie du Jatropha ; la transformation des graines et la production d'huile de pourghère ; la gestion technique des installations
« Panier Commun » : PNUD - Gouvernement -Coopération Luxembourgeoises	Programme National Plateforme Multifonctionnelle		
D. Foyers améliorés /Efficacité énergétique			
Allemagne	Projet Foyer Amélioré au Faso (FAFASO)		Des milliers d'emplois d'artisans ferronniers et potiers dans le domaine de la fabrication

Banque Mondiale : Projet PASE
« Accès aux services énergétiques

Foyers améliorés (80 000 Foyers diffusés entre
2013 et 2014)



des fourneaux améliorés à bois et à charbon
de bois
Des centaines d'emplois verts indirects pour
la promotion des équipements

Les niches d'emplois verts que recèlent ces projets du secteur énergie sont de deux types :

1. Emplois verts directs ; et
2. Emplois verts indirects à travers la contribution à l'économie verte.

Les niches d'emplois verts directs concernent :

1. Le Projet d'efficacité énergétique à travers la diffusion de Foyers améliorés (plusieurs actions privées et communautaires en cours de réalisation);
2. L'hybridation des PTFM (avec le biocarburant huile de pourghère extrait du jatropha);
3. Le Projet biogaz /bio digesteurs (plusieurs actions privées et communautaires en cours de réalisation);
4. Le projet de production de biocarburant/Jatropha (huile de pourghère ; plusieurs actions privées et ONG) ; et
5. le projet d'hybridation des mini réseaux électriques (gasoil/Jatropha).

Les niches d'emplois verts indirects (à travers la contribution à l'économie verte) **concernent** les projets d'électrification à travers le solaire PV (kits et générateurs électriques).

Deux constats majeurs :

- Tous ces projets du secteur énergie sont conçus et mis en œuvre sans véritable lien avec la problématique de la création d'emplois en général et d'emplois verts et durables en particulier. et
- Ces projets n'intègre pas explicitement la dimension « demande durable des services énergétiques offerts » qui dépendrait du pouvoir d'achat des usagers et donc des opportunités de revenus et d'emploi pour ceux-ci.

Certes, de par leurs impacts, la plupart de ces programmes et projets sectoriels énergie du Burkina contribue à l'économie verte. Mais la conception et la mise en œuvre de ces programmes et projets énergétiques ne sont pas articulées avec la conception et la mise en œuvre des programmes et projets de promotion de l'emploi en général, et de l'emploi vert en particulier.

IV. ENERGIE, FORETS ET ECONOMIE VERTE

Plus de 75 % du bilan énergétique du Burkina est constitué de combustibles ligneux²¹ et tout le côté amont (offre) des filières bois de chauffe et charbon de bois est sous la tutelle institutionnelle du Ministère chargé de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) et non du Ministère en charge de l'Energie.

Le secteur forestier qui constitue le principal support d'une économie verte au Burkina recèle des domaines au potentiel important pour la promotion des emplois verts. La foresterie est une importante source d'emplois verts et d'activités génératrices de revenus, particulièrement dans des activités telles que le reboisement, le boisement, l'agroforesterie, l'aménagement des espaces et la gestion forestière durable. A cela s'ajoutent des domaines comme l'amélioration de l'efficacité énergétique des filières bois et charbon de bois (à travers les foyers améliorés et les technologies améliorées de carbonisation du bois pour la production de charbon de bois).

Le reboisement au Burkina contribue à l'accroissement de l'offre de combustibles de cuisson, et parallèlement à l'atténuation des effets du changement climatique. Il permet en outre de lutter contre la désertification, d'améliorer le cadre de vie des populations, de

²¹ Bilans énergétiques de 2005 à 2013, SIE/Burkina (MME)

restaurer et conserver les sols, de réduire les pressions sur les forêts naturelles ; produire du bois pour la satisfaction des besoins énergétiques des populations rurales et urbaines : toutes activités en rapport avec les emplois verts et la réduction de la pauvreté.

La matrice n°3, ci-après, fournit la liste des principaux programmes et projets de portée énergétique du secteur de l'environnement (sous la tutelle du MEDD et la coordination du SP/CONED).

Matrice 3 : Liste des principaux programmes et projets environnement/énergie

Partenaires	Titre	Objectifs spécifiés & Liens avec	
		Création Emplois verts	Economie verte
A - Programmes et projets en cours de réalisation			
Etat / Divers partenaires Etat / Japon	Projets d' Aménagement et Gestion forestière durable (toutes catégories de forêts)		
	Projet de Gestion Participative et Durable des Forêts dans la province du Comoé (PROGEPAF)		
	Projet d'Appui à l'Organisation de la Filière de Production de Plants		
Allemagne FEM & PNUD	Projet Foyer Amélioré au Faso (FAFASO)		
	Programme National de Partenariat pour la Gestion durable des Terres CPP (Sous programmes Coordination Nation ; Régions Boucle du Nouhoun, Centre Ouest)		
FEM / ONG du Burkina	Gestion des zones tampons des aires protégées du Burkina Faso		
	Diversité biologique, Changements climatiques, POP'S, Lutte contre la désertification /Gestion durable des terres		
Suède	Programme d'Appui au Secteur Forestier au Burkina, PASF (BKF/019)		
	Tree Aid (gestion forestière)		
B - Programmes et projets en phase de démarrage			
PNUD/FEM	Promotion du Jatropha Curcas comme source de biocarburant durable au Burkina Faso (Promotion des biocarburants durables)		
PNUD/CB-FEM (Capacity Building)	Génération d'avantages pour l'environnement mondial à travers de meilleurs systèmes de planification et de prise de décisions au niveau local au Burkina Faso (Renforcement des capacités (ANCR II)		
PNUD/PNUE/ IPE 2 Burkina	Initiative Pauvreté Environnement Phase 2 (Réduction de la pauvreté& gestion durable de l'environnement)		
PNUD/Switch Africa Green	Switch Africa Green (Modes de consommation et de production durables& économie verte)		

C - Programmes et projets à la phase de pré-approbation			
PMA-FEM (Fonds pour les Pays Moins Avancées)	Réduction de la vulnérabilité et conservation de moyennes existences autour de deux sites écologiques (Boucles du Mouhoun et de mare d'Oursi) du Burkina Faso pour faire face aux changements climatiques (<i>Eco-based adaptation (EBA)</i>)		
D - Programmes et projets en pipe			
FEM/PMA	Adaptation communautaire dans le bassin Nakambé à travers une application des bonnes pratiques d'adaptation (<i>Adaptation CC</i>)		
FEM/PMA	Mise en œuvre du Plan National d'Adaptation (PNA) du Burkina Faso (<i>Adaptation CC</i>)		

Sur les dix-sept (17) projets recensés :

- Neuf (9) sont en cours de réalisation ;
- Quatre (4) sont en phase de démarrage ;
- Deux (2) sont formulés et attendent leur approbation définitive ; et
- Deux (2) sont en pipe (en préparation).

Tous ces projets de portée énergétique et environnementale contribuent à l'économie verte et à la création des emplois verts. Mais au Burkina, la plupart des emplois verts du secteur forestier ne répondent pas aux critères d'emplois décents et régulés. Ils sont généralement informels (de faible productivité et de basse rémunération) et s'exercent dans des conditions de travail difficiles et sans protection sociale.

Deux constats majeurs :

- Tous ces projets du secteur forestier sont conçus et mis en œuvre sans véritable lien avec la problématique de la création d'emplois en général et d'emplois verts et durables en particulier ;
- La conception et la mise en œuvre de ces programmes et projets ne sont pas articulées avec la conception et la mise en œuvre des programmes et projets de promotion de l'emploi en général, et de l'emploi vert en particulier.

V. SYMETRIES ET DISSYMETRIES DES STRATEGIES ET POLITIQUES

5.1. Analyse comparative des stratégies, politiques et programmes sectoriels

L'analyse comparative des stratégies, politiques, programmes et projets concernant l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la durabilité environnementale et la réduction de la pauvreté peut être faite à quatre niveaux successifs :

- Niveau d'identité de cadres généraux d'ancrage ?
- Niveau de convergence de politiques sectorielles ?
- Niveau d'intégration des approches sectorielles ?, et
- Niveau de synergie des programmes et projets?

5.1.1 Cadres généraux d'ancrage (Niveau 1)

Toutes les politiques nationales et sectorielles du Burkina de ces quinze dernières années sont ancrées à trois cadres politiques et stratégiques de portées générales que sont : i) - La « Vision de développement à long terme : Burkina 2025 » ; ii)) - La « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD, 2011-2015) » qui succède aux CSLP (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté) ; et iii) - La « Politique nationale de développement durable au Burkina (PNDD)».

A ce premier niveau d'ancrage, il n'existe pas de divergence ou d'antinomie entre les problématiques et questions pour l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la réduction de la pauvreté et le développement durable. Les référentiels de portée générale sont les mêmes pour tous.

5.1.2. Degrés de convergence de politiques et d'intégration des approches sectorielles (Niveaux 2 et 3)

Au Burkina, les cadres sectoriels pour l'emploi, l'énergie et l'accès aux services énergétiques modernes sont la « Politique Nationale de l'Emploi (PNE) », la « Politique sectorielle énergie (POSEN) » et le « Livre Blanc national pour l'accès aux services énergétiques modernes ».

Parmi les principes définis pour la PNE, la transversalité de la problématique de l'emploi comme approche et la qualité des emplois comme impératif ne sont pas tout-à-fait appliquées comme il se doit et ceci impacte négativement la convergence de la politique de l'emploi avec celles des autres politiques sectorielles, comme l'énergie.

Il n'apparaît pas de liens tangibles (au stade de la conception) entre les politiques respectives pour l'emploi et pour l'énergie et l'accès durable aux services énergétiques.

L'emploi et l'énergie ont des portées transversales mais les politiques qui les sous-tendent sont conçues de façon sectorielle, voire cloisonnée.

Faute de directives et de cadre institutionnel multisectoriel fonctionnels pour la concertation et la communication, on retrouve une situation où :

- D'un côté, le Ministère en charge de l'Emploi n'a pas de vision large sur les opportunités d'emplois des secteurs énergie et environnement ;
- D'un autre côté, les Ministères en charge de l'Energie et de l'Environnement et Développement ne sont pas très sensibles à la problématique de l'emploi en général et de l'emploi vert en particulier.

5.1.3. Synergie des programmes et projets (Niveau 4)

L'absence d'articulation des politiques sectorielles et d'intégration de leurs approches respectives fait que la plupart des programmes et projets sectoriels énergie et environnement sont conçus et mis en œuvre sans véritable lien avec la problématique de la création d'emplois en général et d'emplois verts et durables en particulier.

A l'inverse, les programmes et projets pour l'emploi sont conçus et mis en œuvre sans véritable lien avec la problématique du développement durable, du développement énergétique et de l'accès aux services énergétiques modernes. Au Burkina, les initiatives pour l'emploi passent à côté des nombreuses opportunités de création d'emplois dans les secteurs de l'énergie et de l'environnement.

Plusieurs programmes et projets sectoriels énergie du Burkina contribuent à l'économie verte et recèlent d'importantes opportunités de création d'emplois en général, et d'emplois verts en particulier qui échappent à la vision du Ministère en charge de l'emploi (MJE) :

- Une trentaine de projets d'électrification à travers l'énergie solaire photovoltaïque (PV),
- Le Projet d'efficacité énergétique à travers la diffusion de Foyers améliorés (plusieurs actions privées et communautaires);
- L'hybridation des PTFM (avec le biocarburant huile de pourghère extrait du jatropha);
- Le Projet biogaz /bio digesteurs (plusieurs actions privées et communautaires);
- Le projet de production de biocarburant/Jatropha (huile de pourghère ; plusieurs actions privées et ONG) ; et
- Le projet d'hybridation des mini réseaux électriques (gasoil/Jatropha).

- Les programmes et projets du secteur forestier (reboisement, gestion rationnelle et durable des ressources forestières, adaptations aux changements climatiques, etc.)

L'analyse comparative des matrices de programmes et projets concernant l'emploi (Matrice .1), l'énergie (Matrice 2) et l'environnement (Matrice 3) confirme ce constat selon lequel les projets initiés pour la création de l'emploi n'exploitent que très faiblement les immenses opportunités d'emplois (notamment d'emplois verts) des secteurs énergie et environnement au Burkina.

5.2. Redéploiements nécessaires : changement d'approche et de vision

5.2.1. Justifications

Les constats des chapitres qui précèdent renvoient à deux questions :

1. Pourquoi le Ministère en charge de l'Emploi n'exploite pas les énormes opportunités d'emplois des secteurs énergie et environnement ?
2. Pourquoi les Ministères en charge de l'Énergie et de l'Environnement et Développement durable ne se préoccupent pas suffisamment des questions d'emploi en général et d'emploi vert en particulier ?

En réponse, il apparaît que le Burkina manque d'approche intégrée en matière d'accès aux services énergétiques, de création d'emploi, de durabilité environnementale et de réduction de la pauvreté.

L'ancrage des politiques sectorielles emploi, énergie, environnement à des cadres de portées générales (Vision, Burkina 2025 ; SCADD, 2011-2015 et PNDD) ne suffit pas à garantir une approche intégrée **en l'absence de vision (sur les interférences) et de dispositifs institutionnel et opérationnel fonctionnels** pour traduire concrètement la transversalité de la problématique de l'emploi et les liens de celle-ci avec le développement des autres secteurs comme l'énergie, l'environnement, etc.

5.2.2. Approche intégrée: emploi, énergie, développement durable

Les cinq (5) principaux axes d'une approche intégrée (emploi, énergie, réduction de la pauvreté et développement durable) sont, pour le Burkina :

1. Création d'une vision nationale permettant la prise de conscience sur les interfaces entre l'emploi, l'accès aux services énergétiques, la réduction de la pauvreté et le développement durable ;
2. Mise en place de cadre et processus institutionnels multisectoriels paritaires de concertation entre les MJE, MME et MEDD pour une meilleure prise en compte de la transversalité de la problématique de l'emploi, d'une part, et des opportunités d'emplois dans les secteurs énergie et environnement, d'autre part ;
3. Formulation conjointe (MJE/MME/MEDD) de nouveaux programmes et projets multidimensionnels pour l'emploi, l'accès aux services énergétiques, la réduction de la pauvreté et le développement durable (cet axe concerne aussi les projets identifiés en

cours de formulation et /ou en perspective au niveau de ces départements ministériels et des PTF²²);

4. Reformulation et/ou réalignement (en autant que faire se peut) des programmes et projets en cours de réalisation (voire d'exécution) en vue d'intégrer les interfaces (emploi, énergie, réduction de la pauvreté et l'environnement durable) dans leurs cadres logiques et d'adapter leurs dispositifs respectifs de mise en œuvre et de suivi évaluation ; et
5. Renforcement et mise à niveau des capacités techniques de l'ONEF²³ et de l'ANPE²⁴ pour une meilleure prise en charge du caractère transversal de la problématique de l'emploi, d'une part, et des niches et opportunités d'emplois (notamment d'emplois verts) des secteurs de l'énergie et de l'environnement, d'autre part.

A – Création d'une vision sur les interfaces

La création d'une vision sur les interfaces constitue le principal moyen pour influencer les décisions et actions en vue d'augmenter le potentiel de création d'emploi et d'amélioration des conditions de vie ; mais elle ne sera pas suffisante à elle seule pour inverser la tendance.

Il faudrait en plus mettre en place des cadres fonctionnels de concertation et de communication pour réduire le déficit d'information afin d'améliorer, d'une part, la vision du Ministère en charge de l'emploi sur les opportunités d'emplois verts des secteurs comme l'énergie et l'environnement, et d'autre part, la sensibilisation des Ministères en charge de l'énergie et de l'environnement sur les enjeux des questions d'emploi en général et d'emploi vert en particulier.

Mener des campagnes d'information et de communication sur :

- Les questions d'emploi en général et d'emploi vert en particulier ;
- Les enjeux d'une économie verte ; et
- Les opportunités d'emplois verts dans les secteurs énergie et environnement.

B – Définition des outils permettant la prise en compte des interférences emploi, énergie, environnement

Les Ministères en charge de l'énergie (MME) et de l'environnement (MEDD) n'ont pas les outils leur permettant de mieux prendre en compte les aspects création d'emplois (emplois décents) dans la définition et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes et projets sectoriels. D'où la nécessité pour le Ministère en charge de l'emploi (MJE) :

- d'élaborer à l'attention des autres secteurs (comme énergie et environnement), un « Protocole pour la prise en compte de l'emploi » sous forme de « Lignes directrices » ; et

²² Partenaire technique et financier

²³ Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle

²⁴ Agence nationale de promotion de l'emploi

- de fournir aux autres sectoriels (dont énergie et environnement), les cadres institutionnels et juridiques (textes juridiques et administratifs) ainsi que les glossaires sur les grilles de rémunérations catégorielles qui régissent le marché de l'emploi au Burkina et sur directives internationales (ratifiées par le Burkina) en matière d'emploi décent et d'équité du marché du travail.

C - Mise en place d'un cadre et d'un processus institutionnels multisectoriels paritaires de concertation entre les MJE, MME et MEDD permettant une meilleure prise en compte de la transversalité de la problématique de l'emploi, et des opportunités d'emplois dans les secteurs énergie et environnement.

Pour la formulation conjointe (MJE, MME et MEDD) de nouveaux programmes et projets multidimensionnels, la contribution à la création d'emplois décents (notamment d'emplois verts) pour la réduction de la pauvreté devrait apparaître parmi les objectifs spécifiques et les résultats à atteindre. La traçabilité de la prise en compte de la création d'emplois verts (décents et durables) devrait apparaître nettement au niveau de la justification de ces programmes et projets, de la pertinence de leurs cadres logiques et des choix d'indicateurs (observables et mesurables (IOV)) d'atteinte des objectifs et résultats poursuivis.

L'ONEF et l'ANPE (institutions du Ministère en charge de l'emploi (MJE)), n'ont pas de focus sur l'évolution des opportunités d'emplois (notamment d'emplois verts) des secteurs comme l'énergie et l'environnement. Ils n'ont pas non plus de révélés statistiques sur la typologie ou catégories d'emplois effectifs dans les secteurs tels que l'énergie et l'environnement. D'où la nécessité de les renforcer sur ces plans.

VI. INITIATIVE ET PROGRAMME MULTIDIMENSIONNELS EN COURS AU BURKINA

6.1. Initiative Mondiale "Sustainable Energy for All (SE4AL- 2030)"

Cette nouvelle initiative mondiale intitulée « Energie Durable pour Tous à l'horizon 2030 » (Sustainable Energy for All - SE4ALL 2030) vise à mobiliser l'action des gouvernements, du secteur privé et de la société civile autour de trois (3) objectifs essentiels à atteindre d'ici 2030, à savoir : i) - Assurer l'accès universel aux services énergétiques modernes ; ii) - Doubler le taux global de l'amélioration de l'efficacité énergétique ; et iii) - Doubler la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial pour atteindre au moins 30 % de l'offre d'énergie.

En termes de références, les enjeux et les objectifs de l'initiative mondiale SE4ALL sont (et seront) pour le secteur de l'énergie, ce que les OMD ont été (et sont encore) pour le développement humain et la réduction de la pauvreté. Sur les quinze prochaines années (jusqu'à horizon 2030), les stratégies, politiques, programmes et projets énergétiques nationaux, régionaux et internationaux auront tous comme référentiel le SE4ALL pour justifier leur pertinence et leur ancrage aux politiques et aux besoins et attentes des pays et des groupes-cibles.

En termes d'enjeux, tous les partenaires techniques et financiers (PTF) et toutes les institutions de financement (Banques, Microfinances, Fonds d'investissement, etc.) sont conscientes des enjeux financiers futurs de SE4ALL et cherchent à se positionner au mieux pour assurer le coaching des pays en développement dans l'exercice SE4ALL. Chaque pays

devrait avoir une maîtrise d'ouvrage (voire maîtrise institutionnelle) de son processus SE4ALL afin de garder la cohérence d'ensemble par rapport aux rôles, responsabilités et avantages comparatifs de ses différents partenaires pour le SE4ALL.

Dans cette vision, on retrouve les rôles, responsabilités et avantages comparatifs du Système des Nations Unies (SNU) vis-à-vis des autres partenaires dans le secteur de l'énergie.

Le processus de mise en œuvre, au niveau national, de l'initiative mondiale SE4ALL est sérié en sept (7) étapes successives, distinctes mais organiquement liées, à savoir :

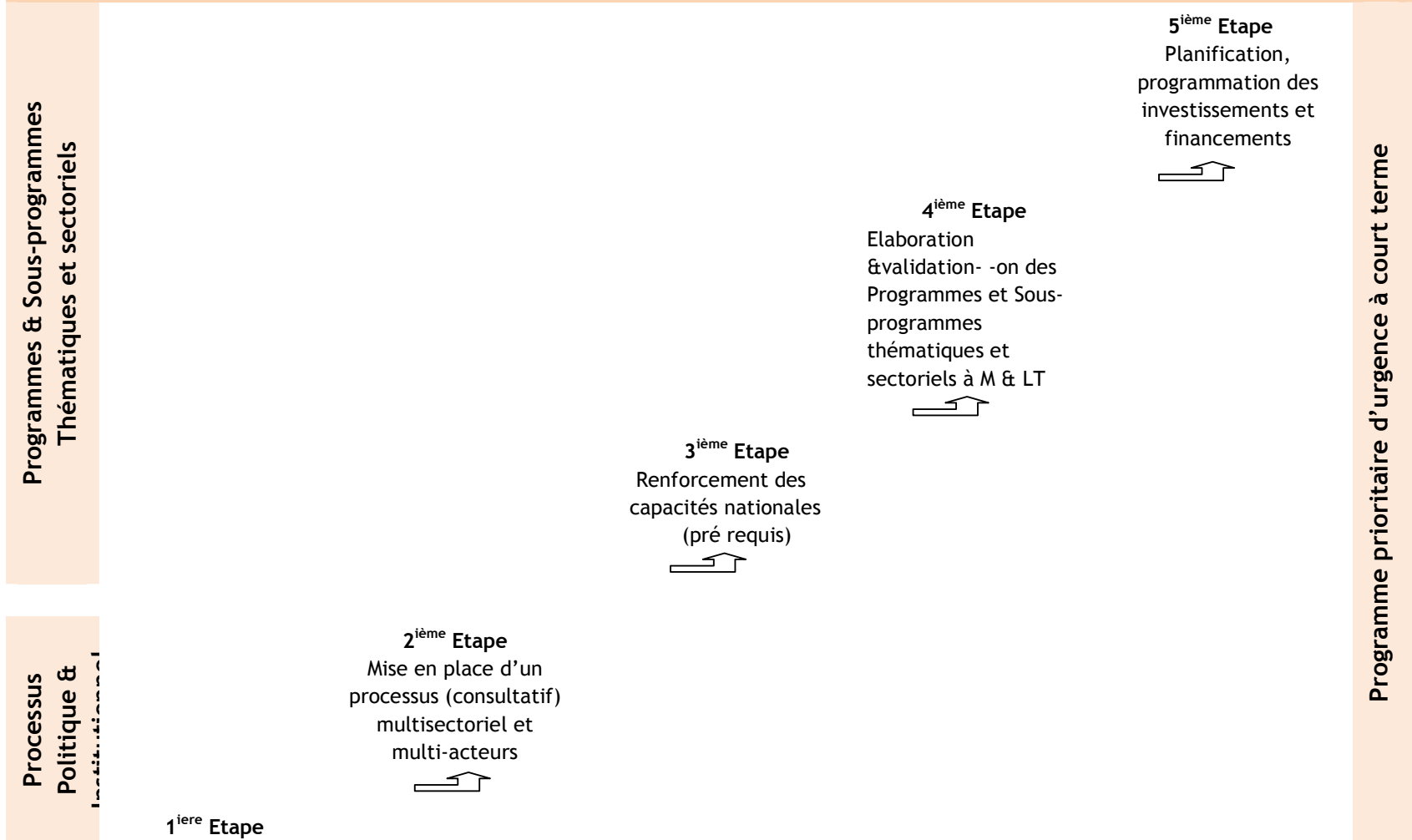
1. Création d'une vision nationale sur les enjeux et objectifs de SE4ALL ;
2. Mise en place d'un processus (consultatif) multisectoriel et multi-acteurs ;

Définition d'une stratégie nationale SE4ALL comprenant :

3. Renforcement des capacités nationales (pré requis),
4. Elaboration et validation des programmes et sous- programmes thématiques et sectoriels à court, moyen et long terme ;
5. Planification et programmation des investissements et financements ;
6. Mobilisation des financements et des partenariats de mise en œuvre, et
7. Mise en œuvre des programmes et sous-programmes, Pilotage, Coordination et Suivi d'Exécution.

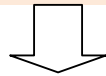
Processus national SE4ALL : Schéma panoramique

Objectifs SE4ALL : 1. Accès universel aux services énergétiques modernes ; 2. Doublement du Taux global de l'efficacité énergétique ; 3. Doublement du Taux du mix énergétique /EnR



Création d'une vision nationale sur les enjeux et objectifs de SE4ALL

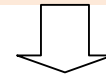
Processus politique et institutionnel



6^{ème} Etape

Mobilisation des financements et partenariats de mise en œuvre

Démarche opérationnelle et technique



7^{ème} Etape

Mise en œuvre des Programmes & Sous-programmes, Pilotage, Coordination et Suivi d'Exécution

Le Burkina Faso a officiellement adhéré à cette initiative mondiale et son processus national de mise en œuvre de celle-ci est en cours depuis 2013.

Les principales réalisations en rapport avec cette initiative sont :

- l'appui du PNUD et de la CEDEAO au Burkina pour réaliser une analyse rapide de l'état des lieux et des écarts par rapport aux objectifs de SE4ALL, en mars 2013 ;
- la mise en place d'un « Comité interministériel chargé de l'élaboration et du suivi du programme d'action (PA) de SE4ALL (CIESPA) » créé par Arrêté ministériel n° 2013 /000057 / MME / SG/DGE du 21/mars/ 2013 ; et
- le coaching (à partir de 2014) de l'Union Européenne pour l'élaboration d'un « Agenda action », l'évaluation approfondie de l'état des lieux et de l'analyse des gaps et la formulation (en cours) d'un programme d'action et d'un prospectus d'investissement.

Le processus de mise en œuvre nationale de l'initiative SEALL au Burkina semble sauter des étapes essentielles qui conditionnent la qualité de la maîtrise d'ouvrage nationale du processus SE4ALL.

En effet, l'étape 1 (Création d'une vision nationale sur les enjeux et objectifs de SE4ALL) n'est pas réalisée. L'étape 2 (Mise en place de cadre et processus consultatifs et opérationnels multisectoriel et multi-acteurs) se limite à la création du CIESPA qui ne saurait couvrir à lui seul les rôles d'orientation stratégique, de pilotage, de coordination et suivi de la mise en œuvre de l'initiative. Rien n'est fait pour l'étape 3 (Renforcement des capacités nationales (pré requis)).

La création d'une vision nationale sur les enjeux et les gaps pour l'atteintes des objectifs de SE4ALL (Etape 1) à travers le partage des constats de l'évaluation de l'état des lieux et la conduite des actions de communication et de sensibilisation autour de SE4ALL au niveau des acteurs et décideurs du pays (acteurs étatiques et non étatiques tels les collectivités territoriales, la société civile, les ONG, le secteur privé, etc.) est une étape essentielle.

Le Burkina qui a bénéficié (avec l'appui du PNUD et de la CEDEAO, puis de l'Union Européenne) de deux études d'évaluation de l'état des lieux et analyse de gaps n'a toujours pas réalisé un atelier national de partage et validation de ces documents de base qui ouvrent la voie aux autres actions. Par ailleurs, le Burkina n'a pas encore initié des actions de communication et d'information sur les enjeux et objectifs de SE4ALL à l'attention des acteurs et décideurs nationaux, sub territoriaux, du secteur privé, etc.

Le Burkina, après l'évaluation de l'état des lieux et l'analyse de gaps par rapport aux objectifs de SE4ALL (évaluation non encore partagée et validée), est passé directement et simultanément aux étapes 4 et 5 (respectivement : Elaboration Programmes et Sous-programmes thématiques et sectoriels à M & LT (E4) ; Planification, programmation des investissements et financements (E5)).

Les étapes 3 à 7 devaient faire partie d'une stratégie nationale SE4ALL que le Burkina n'a pas encore élaborée et validée. Des programmes et prospectus d'investissements en rapport avec SE4ALL seront donc élaborés en l'absence d'un cadre stratégique national global SEALL.

La principale recommandation sur ce sujet est la suivante :

Le Burkina devrait d'abord élaborer et valider sa stratégie nationale pour l'atteinte des objectifs de SE4ALL à l'horizon 2030 (SN/SE4ALL), avec ses trois composantes :

- Cadre logique (objectifs, cibles, bénéficiaires, axes stratégiques, piliers, costing) ;
- Cadre programmatique (programmes et sous-programmes d'actions thématiques et sectoriels) ; et
- Cadre et des arrangements institutionnels pour la gouvernance du processus SE4ALL aux niveaux politique et opérationnel (c'est-à-dire, les acteurs et mécanismes de pilotage, de mise en œuvre et de suivi évaluation).

C'est la SN/SE4ALL qui fournit le cadre global et logique (dont cadre institutionnel) porteur du processus SE4ALL au niveau national.

Stratégie nationale SE4ALL

1. Cadre logique (pertinence et cohérence)

2. Cadre programmatique (Opérationnalisation de la Stratégie)

3. Dispositif de mise en œuvre, suivi et évaluation

Objectif de développement



Objectifs généraux



Objectifs spécifiques



Axes stratégiques



Piliers

Programmes thématiques et sectoriels

Programme transversal de renforcement de capacité

Programme prioritaire d'urgence à court terme

Sous programmes thématiques et sectoriels



- Comité d'orientation stratégique (COS)
- Comité National de pilotage de la stratégie (CNPP)
- Cellule nationale de coordination et de suivi (CNCS)

Le Système des Nations Unies (et donc le PNUD) dispose d'avantages comparatifs sur les questions de politiques (cadre, législation, réglementation ; etc..) et sur les solutions décentralisées et de niveau communautaire (pour l'accès universel aux services énergétiques, entre autres).

Les banques et Fonds d'investissement et de développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, etc.) et **certains partenaires au développement** (Union Européenne, coopérations bilatérales, etc.) disposent de ressources plus vastes et beaucoup plus destinées vers des investissements en infrastructures dans le secteur (production + réseaux + distribution).

Le **Système des Nations Unies** (SNU) lui va vers des solutions locales décentralisées pour lesquelles il fait la promotion et dirige son appui. Cette orientation en matière de coopération et d'affectation des rôles basée sur les avantages comparatifs éviterait des télescopages de rôles et permettrait à chaque PTF d'entrer dans des segments du continuum de l'énergie de SE4ALL où il disposerait réellement d'avantages comparatifs comparés à d'autres acteurs.

Le PNUD au Burkina devrait se repositionner dans le processus SE4ALL en apportant son appui pour :

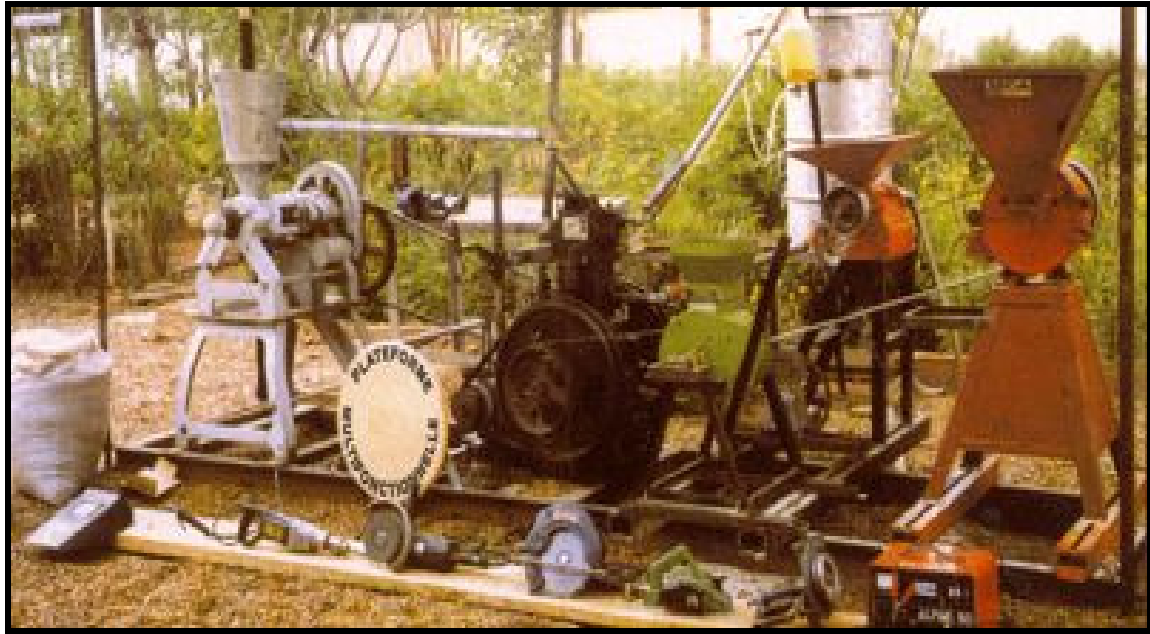
- La création de la vision sur les enjeux et objectifs de SE4ALL, à savoir : (i) - appuyer le partage et la validation du rapport sur l'état des lieux et l'analyse de gaps ; et iii) - organiser les actions d'information et de communication sur SE4ALL en ciblant un public plus large que le seul Ministère de l'Énergie (autres départements ministériels, collectivités territoriales, secteur privé, ONG, société civile, etc.) ;
- L'élaboration et la validation d'une stratégie nationale SE4ALL (Agenda-Action, cadre logique, programmes d'actions thématiques et sectoriels, cadres institutionnel multisectoriel et multi acteurs porteur et costing indicatif).

Les questions ayant trait à l'économie verte et au développement des emplois verts durables et décents (domaine d'intervention du PNUE) seront prises en compte dans divers programmes d'action sous-sectoriels et thématiques concernant l'accès universel (à l'électricité, aux combustibles modernes de cuisson et à la force motrice), **l'amélioration de l'efficacité énergétique** (notamment des filières combustibles ligneux) et **du mix énergétique à écobilan positif** (promotion des énergies nouvelles et renouvelables).

Les plans d'actions nationaux du Burkina pour les énergies renouvelables (PANER) et l'efficacité énergétique (PANEE) en cours d'élaboration avec l'appui de la CEDEAO (ECREE) devraient constituer des cadres appropriés pour la promotion des emplois verts décents et durables.

6.2. Programme national « Plateformes multifonctionnelles (PTFM),

La « Plateforme multifonctionnelles (PTFM) » est une technologie et un outil adaptés à la condition féminine et au développement local. Elle est conçue pour contribuer à l'allègement des travaux (des femmes notamment), l'amélioration des conditions de vie (des populations rurales en général et des femmes en particulier) et la réduction de la pauvreté, à travers l'accès à la force motrice et subséquemment à l'électricité et à l'eau potable.



L'outil PTFM fait partie des principaux instruments retenus comme support de la création de petites et moyennes entreprises génératrices d'emplois et de revenus adaptés aux conditions rurales.

Les premières expériences de diffusion de PTFM au Burkina datent de plus d'une dizaine d'années, voire quinze ans. La seconde phase du « Programme national plates-formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté au Burkina (PN/PTFM) » en cours de réalisation traduit la maturation et l'aboutissement d'un processus d'expérimentation et de diffusion de modules d'équipements multidimensionnels d'accès à la force motrice pour l'allègement des travaux féminins et de création de micro entreprises génératrices d'emploi et de revenus.

Ce programme (qui se fixe comme objectif d'atteindre 1 700 PTFM en 2015 contre 1 400 en 2013) est mis en œuvre sous la tutelle institutionnelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Il est à ce jour confronté à des problèmes majeurs de pérennité des installations et de durabilité des acquis.

La durabilité n'est pas encore assurée pour des raisons liées à la conception de l'action (pertinence du cadre logique !) et aux insuffisances de la mise en œuvre de celle-ci (problème d'efficacité et d'efficacé).

L'évaluation à mi-parcours du PN/PTFM relève : i) – une faible appropriation de l'outil par les organisations bénéficiaires, ii) – un problème de rentabilité économique, et iii) – une insuffisante prise en compte des questions environnementales et de développement durable pour les options technologiques et énergétiques.

Toutes ces faiblesses résultent du fait que la PTFM (*en tant qu'outil de promotion féminine, de création d'emploi en vue de la réduction de la pauvreté, et d'accès aux services énergétiques modernes*) est promu dans le cadre d'un programme national PTFM conçu et mis en œuvre sans aucun rapport organique avec les Ministères sectoriels et transversaux en charge de l'emploi (MJE), de l'Energie (MME) et de l'environnement et développement durable (MEDD).

Les modalités actuelles de coordination et de mise en œuvre du PN/PTFM ne permettent pas une approche intégrée de l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la durabilité environnementale, la réduction de la pauvreté et l'attente des OMD.

Il n'existe aucun cadre de concertation et/ou de coordination qui lie la Structure d'exécution du PN/PTFM avec les Ministères tutelles institutionnelles des questions d'emploi, de femme, d'énergie et d'environnement.

La résolution des difficultés actuelles du PN/PTFM passe nécessairement par l'amélioration des modalités de coordination et d'exécution de ce programme.

L'un des facteurs qui impactent négativement la rentabilité économique des PTFM c'est le coût du carburant (gasoil) pour le fonctionnement des moteurs. Ainsi l'hybridation des PTFM (gasoil/solaire ; gasoil/biocarburants ; connexion au réseau électrique, etc.) apparaît de plus en plus comme une solution pour garantir la durabilité et la viabilité des infrastructures et des acquis. Cette hybridation est une source potentielle de création d'emplois verts qui, cependant, ne pourrait être exploitée sans une véritable implication des Ministères en charge de l'Environnement et de l'Energie.

Par ailleurs, les faiblesses constatées au niveau de l'appropriation de l'outil PTFM par ses bénéficiaires directs, découle de l'absence d'application en matière de développement d'entreprises PTFM en partenariat avec les Ministères en charge de l'emploi, de la jeunesse et de la promotion féminine.

L'outil PTFM peut être un important vecteur de création d'emplois verts, d'accès aux services énergétiques modernes, de promotion des biocarburants si l'approche pour la mise en œuvre du PN/PTFM est revue dans un sens permettant une approche intégrée.

Le PNUD en tant que partenaire actif du PN/PTFM pourrait aider à la définition d'une approche intégrée pour la mise en œuvre de ce programme et au partage de connaissances sous régionales sur les solutions (techniques et organisationnelles) pour un meilleur développement de cet outil au Burkina.

Annexe 1 : Termes de référence

CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR L' INITIATIVE ENERGIE ET EMPLOI EN APPUI À L'INITIATIVE ENERGIE POUR TOUS (SE4 ALL) AU BURKINA FASO

Location :	Ouagadougou, BURKINA FASO
Application Deadline :	27-May-14
Additional Category	Environment and Energy
Type of Contract :	Individual Contract
Post Level :	International Consultant
Languages Required :	French
Starting Date (date when the selected candidate is expected to start)	: 02-Jun-2014
Duration of Initial Contract :	25 Jours
Expected Duration of Assignment :	25 Jours

Background

L'initiative conjointe du PNUD et du PNUE (IPE) Burkina est une initiative globale qui aide les pays à mieux intégrer les objectifs pauvreté et environnement dans les processus de planification nationale et décentralisée et dans les budgets nationaux en renforçant les cadres institutionnels de prise de décisions politiques en faveur de l'environnement. Actuellement, IPE opère dans 18 pays dans le monde et dont 9 en Afrique.

En phase avec les objectifs de l'Initiative Pauvreté Environnement (IPE), le PNUD a récemment publié une étude sur l'accès à l'énergie avec des perspectives de création d'emploi dans l'optique d'une atteinte des OMDs en Afrique subsaharienne. Cette étude montre que l'accès à l'énergie a un important impact sur la réduction de la pauvreté et la gestion environnementale grâce à l'amélioration des revenus des populations à travers la création d'emploi par les entreprises. Cela impacte également sur l'amélioration de la santé et des services éducatifs et contribue simultanément à l'amélioration du cadre de vie, surtout des femmes. Le rapport recommande des options politiques pour l'intégration des services énergétiques verts décentralisés comme moyen d'expansion du marché et des opportunités de création d'emploi. Le Burkina Faso fait partie des pays cités dans ce rapport.

Au Burkina, l'expansion des services énergétiques s'avère ainsi un préalable à tout développement et une croissance inclusive comme décrit dans la stratégie nationale de croissance accélérée et de développement durable (SCADDD). Plusieurs secteurs sont interconnectés comme l'emploi, les équipements énergétiques, l'amélioration de la micro entreprise, et l'amélioration des revenus. Par ailleurs, l'accès à l'énergie est nécessairement un raccourci pour convertir les nouveaux employés en l'absence d'accès au marché, des technologies et compétences, et permettre une stabilité économique et sociale. Les approches intégrées stimulant et appuyant le développement des entreprises peuvent accélérer les processus si ces derniers sont combinés avec un accès aux services énergétiques modernes. Les différents facteurs sont inclus dans la réalisation du plein potentiel de l'accès énergétique pour améliorer les conditions de vies de populations.

Pour mieux consolider les recommandations politiques découlant de ce rapport mais aussi des différentes initiatives comme le programme national des plateformes multifonctionnelles, des actions ont été retenues dans le cadre de l'Initiative Pauvreté Environnement pour améliorer l'aspect institutionnel de l'accès énergétique au Burkina Faso et son expansion à l'échelle nationale.

L'objectif de cette initiative est d'appuyer les efforts du Burkina Faso dans le secteur de l'énergie à travers un engagement des acteurs nationaux comme le ministère de l'Economie et des Finances, les ministères sectorielles (incluant l'énergie, l'agriculture, l'environnement, les infrastructures, les télécommunications, l'eau, la santé, l'éducation et le développement des entreprises locales), les agences techniques, le secteur privé, les ONGs et les bailleurs sur le dialogue politique et les décisions dans le but de mieux prendre en compte les services énergétiques dans les mécanismes de planification, budget et investissement pour accroître la création d'emploi et améliorer les conditions de vie des populations.

Cette initiative reconnaît que la planification des politiques énergétiques conduit indépendamment des autres secteurs n'aura pas un impact sur le long terme et les synergies au niveau géographique maximise l'impact de l'accès à l'énergie pour la création des revenus, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, la gestion environnementale et accroître les bénéfices à travers une approche intégrée à la planification des politiques et leur mise en œuvre.

L'engagement continu de l'IPE au Burkina sur des modèles programmatiques devrait ainsi aider à faciliter le processus de mainstreaming et d'amplification de l'approche intégrée de l'accès aux services énergétiques, la création d'emploi, la durabilité environnementale et l'attente des OMDs et ODDs.

Le Burkina s'est embarqué dans le développement de sa stratégie Energie Durable pour tous (SE4All) avec un plan d'action en droite ligne avec l'initiative globale SE4All.

Le pays envisage que les produits sous cette initiative et sous le plan d'action SE4All Action seront complémentaires pour maximiser l'impact sur la pauvreté.

Duties and Responsibilities

Sous la supervision et orientation du Cluster OMDs, Groupe Pauvreté, du conseiller régional IPE, du conseiller technique international IPE2 Burkina, du chargé de programme énergie du PNUD, et en collaboration étroite avec le Ministère de l'énergie, le programme énergie rurale, le ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le consultant aura comme tâches :

- Identifier et organiser des consultations: avec les partenaires nationaux clés et les partenaires techniques et financiers sur les programmes énergie (particulièrement l'accès à l'énergie à travers les plateformes multifonctionnelles) et l'emploi, et collecter les documents qui fournissent les détails sur les initiatives de même que les points de vue sur les meilleures approches pour développer, intégrer et dupliquer l'approche intégrée sur l'accès à l'énergie, l'emploi et l'amélioration des conditions de vie des populations aux Burkina;
- Sur la base de la revue documentaire et des différents entretiens: identifier les points d'entrée, les opportunités, mécanismes et les initiatives en cours qui promeuvent et dupliquent l'accès à l'énergie, et leur adoption à travers une approche intégrée sur l'accès à l'énergie, l'amélioration des conditions de vie et la création d'emplois. Utiliser les résultats pour:
- Développer une matrice sur les initiatives en cours avec les différents points d'entrée, les opportunités et les mécanismes pour promouvoir et dupliquer l'approche intégrée;

- Développer une approche spécifique au pays et les moyens d'influencer les décisions et actions devant aider à augmenter le potentiel de création d'emploi et d'amélioration des conditions de vie;
- Préparer un rapport qui compile tous ces éléments avec les recommandations des conseillers de l'IPE;
- Préparer une présentation PowerPoint sur les résultats;
- Préparer une notre politique pour les décideurs politiques.

Competencies

- Excellente connaissance et compréhension des approches d'accès à l'énergie particulièrement les plateformes multifonctionnelles au Burkina;
- Bonne connaissance des acteurs nationaux et des partenaires au développement avec un intérêt de promouvoir l'accès à l'énergie et à l'emploi;
- Solide capacité d'analyse et capacité à synthétiser les informations et les analyser sous différentes formes et sources.
- Compétence avérée dans l'écrit et l'oral et la maîtrise totale de la langue française;
- Maturité et assurance dans les relations avec les cadres supérieurs et membres de la haute direction d'institutions internationales, régionales et nationales;
- Sensibilité et adaptabilité à la diversité culturelle, confessionnelle, raciale, le genre, la nationalité et l'âge.

Annexe 2 : Liste Bibliographique

1. Evaluation économique de l'environnement et des ressources naturelles au Burkina Faso (Analyse du secteur des Mines), IPE /Burkina, août 2011 ;
2. Rapport sur le développement durable au Burkina Faso (1992-2012), Rio + 20, doc, mai 2012 ;
3. Coopération pour le développement / Appui budgétaire au Burkina Faso (Etat des lieux et perspectives), MEF, Rapport, 2012 ;
4. Emplois verts, Faits et chiffres (OIT) ;
5. Les professions de l'économie verte : typologie et caractéristiques (publication de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, Mars 2012 • N° 018) ;
6. Guide de ressources sur les emplois verts : Une initiative pour des emplois verts au Burkina Faso : Recycler des déchets en emplois Article | OIT, 11 octobre 2007 ;
7. Le Programme des Emplois Verts de l'OIT doc, mars 2009 ;
8. Études & documents observation et statistiques *Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte : Le marché de l'emploi de l'économie verte* de CGDD, doc publication du CGDD, août, 2014 ;
9. *Politique sur l'Efficacité Energétique de la CEDEAO (PEEC)*, Version finale, Septembre 2012 ;
10. Atelier National de Haut Niveau pour le lancement de l'élaboration des Plans d'Actions Nationaux des Energies Renouvelables (PANER), d'Efficacité Energétique (PANEE) et de l'initiative « Energie Durable Pour Tous (SE4ALL) » : Etat de mise en œuvre du Processus Burkina Faso, Août 2014 ;
11. Politique sectorielle Energie du Burkina Faso, MME, Mars, 2013 ;
12. Etat de mise en œuvre du Processus Burkina Faso, MME, novembre 2013 ;
13. Evaluation à mi-parcours de la seconde phase du Programme national PTFM pour la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso et l'audit de matérialité des PTFM implantés de janvier 2010 à juin 2013, MEF (Cabinet ACI /D, avril 2014 ;
14. Document de projet Jatropha au Burkina, PNUD/GEF ;
15. Plan d'action SE4ALL, Rapport préliminaire sur l'état des lieux, Consortium MWH, juin 2014 ;
16. Politique nationale de développement durable au Burkina, octobre, 2013 ;
17. Politique nationale de l'emploi au Burkina (PNE) ;
18. Rapport pays des consultations nationales en vue de la définition de l'Agenda de développement post 2015, PNUS, avril 2013 ;
19. Conférence internationale pour le financement de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), Paris, de 1^{ier} au 3 février 2012 ;
20. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015) du Burkina Faso